

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°3

JUIN-JUILLET 2024
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Liliana Gassiot (1959)

Là... dans l'herbe 1

Photographie brodée au fil à la machine
à coudre, 2021-2023

La sève des parfums enfouis

Artiste originaire de Roumanie, Liliana Gassiot vit et travaille à Montreux depuis 1981. Elle a enseigné les arts visuels à l'école secondaire de Blonay, tout en menant parallèlement une recherche artistique étonnante, entrecroisant la tradition de la broderie et l'art contemporain. Elle crée des liens inattendus entre les techniques et entremêle les fils de son histoire intime dans une narration libre nourrie des traditions de l'art paysan de Roumanie, dont elle conserve le caractère inchangé de la broderie.

De son enfance elle se souvient précisément d'un mode de vie populaire où les habitants des villages organisaient d'immenses banquets dans les campagnes en costumes traditionnels richement brodés et fêtaient tout le dimanche au milieu des champs en partageant des mets typiques de la région, étalés sur des nappes, après avoir aiguisé l'appétit sur les pas endiablés d'une ronde. C'est en partant de ces traditions que Liliana Gassiot puise sa force d'inspiration, notamment dans l'art de la broderie qui lui vient de sa grand-mère.

C'est pourquoi la broderie occupe une place centrale dans son art et lui permet de raviver des souvenirs liés à sa naissance et à son appartenance, tout en se servant des motifs naturels qui l'entourent. Elle ne cesse depuis lors d'explorer la nature à la recherche de son âme, au-delà des apparences et des couches visibles par un traitement très subtil de la surface.

Sur des photographies brodées à la machine à coudre, le travail de Liliana Gassiot fait surgir des photos des sous-bois et des forêts de fines hachures en zigzag au fil blanc ou noir, laissant apparaître de nouveaux paysages, où l'on se prend à imaginer que la vie revient après un

long sommeil. Le fil blanc ou noir zigzague sur la photographie comme une ligne de partage entre le minéral et l'organique, comme si du givre ou des fleurs lumineuses ou des lichens fruticuleux ou crustacés de différentes formes venaient sensiblement modifier et colorer les troncs d'arbre ou le sous-bois d'une vie cachée. Les fils sont tellement fins qu'ils semblent se confondre avec l'image et rivalisent avec la lumière dans une forme d'existence obstinée et primordiale. Symbiose raffinée de vie en forme d'algues comme le symbole d'un dernier sursaut visant la préservation de la nature, à travers la faculté du fil à relier l'homme et la nature.

Le travail de Liliana Gassiot témoigne des liens vivants avec la nature et de notre étroite interdépendance. La suture dont elle affectionne particulièrement le sens renvoie dans son art avec ce qui nous met en lien avec les autres, nous fait naître et devenir ce que nous sommes. Elle interroge les profondeurs de l'être et conforte notre quête de sens avec le monde proche, comme la sève qui à la fin de l'hiver accélère le retour des parfums enfouis.

■ Patrick Ernst

Site: www.lilianagassiot.ch

Détail d'une
« Blouse
Roumaine »
avec une
broderie
réalisée à
la main sur
tissu



SOMMAIRE

Billet de la Présidente	4
Votations fédérales	7
Les brèves	9
Charlotte et Gaston	16
Coup de projecteur	18
Luttons pour l'AVS	24
Blouse blanche et encre noire: Le glaucome	29
Société	33
Souvenirs: Le travail à la ferme	36
Avec nos sections	38
Voyage: Les Sables d'Olonne	44
À lire et à relire	48
Histoire: Il y a 70 ans la bataille de Diên Biên Phu	50
Musique: Pour saluer Duke Ellington	52
« Allo la terre »	54
Poésie	56
Jeu-concours	59

Prochain délai de rédaction : 7 juillet 2024

PUBLICITÉ

C

BILLET DE LA PRÉSIDENTE

Très chères lectrices et lecteurs,

Que d'évènements depuis notre dernier numéro!

Le premier fut l'Assemblée Générale de l'AVIVO Suisse du 22 avril dernier, organisée de main de maître par la section zurichoise, au cours de laquelle nous avons définitivement pris congé de notre Présidente Christiane Jaquet-Berger. Moults hommages de toutes les sections cantonales, remerciements, un brin de tristesse malgré les félicitations. Christiane fut **une Grande Présidente**, pleine d'idées, de courage, mais aussi de sagesse. Nous ne lui dirons jamais assez **MERCI, Super-Christiane**. Pour remplacer Christiane, l'AG a élu deux candidates. Il en fallait bien deux pour la remplacer! C'est ainsi que Anne-Catherine Lyon et moi-même avons été élues à l'unanimité co-présidentes de l'AVIVO Suisse. Notre programme tient en quelques mots: vous défendre dans tous les domaines: retraites, caisse maladie, transports, santé, logement, culture. Nous voulons être davantage présentes au niveau fédéral, nous voulons nous faire entendre, nous qui représenterons bientôt 25 % de la population suisse...

Anne-Catherine et moi avons l'habitude de travailler ensemble (plus de dix ans communs au Conseil d'État), nous collaborons déjà intensément à l'AVIVO Vaud et partageons les mêmes idéaux de soutenir et défendre les plus précarisés d'entre nous, quel que soit leur âge. Les Veuves et Orphelins retiendront donc aussi notre attention.

Le deuxième évènement est l'adoption unanime de l'AG de **deux résolutions** pour les votations du 9 juin prochain:

- Considérant que le système de la LAMal a atteint ses limites (il impose une inéquitable facturation par tête) et que les assurés assument de plus en plus eux-mêmes non

seulement les prestations de santé de base (participations), mais aussi les coûts qui ne sont pas couverts (bandages, médicaments, moyens auxiliaires, dentiste), l'AG a jugé sévèrement ce défaut de solidarité entre les riches, les moins riches et les pauvres, qui contribue grandement à appauvrir les retraité·e·s et affecte aussi les ménages et les jeunes.

C'est pourquoi l'AVIVO Suisse soutient le plafonnement des primes à 10 % maximum du revenu disponible et recommande de voter OUI le 9 juin à l'initiative « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) ».

- Par ailleurs, l'AVIVO Suisse ne veut pas d'une médecine à deux vitesses. L'initiative du CENTRE vise à réduire les coûts de la santé sans préciser, dans le texte, ni comment ni où épargner. Elle constituerait un grand pas en direction d'une médecine à deux vitesses, ce qui désavantagerait particulièrement les personnes âgées et multimorbides.

L'AVIVO Suisse recommande de voter NON le 9 juin et rejette l'initiative « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) ».

Enfin, troisième évènement dont je souhaite informer les membres de l'AVIVO Vaud. Le 3 mai dernier, Mme la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a reçu en ses bureaux une délégation de AVIVO Suisse composée des deux co-présidentes Anne-Catherine Lyon et Béatrice Métraux et du président de la section de Genève Ueli Leuenberger. Trois collaboratrices du Secrétariat général du Département fédéral de l'Intérieur et de l'Office fédéral des assurances sociales accompagnaient Mme la Conseillère fédérale.



Anne-Catherine Lyon, Christiane Jaquet-Berger
et Béatrice Métraux

L'entretien, très convivial, a porté sur :

- La présentation de l'AVIVO Suisse en tant que force politique citoyenne s'exprimant sur les sujets touchant les Aînés.
- La thématique des retraites et des prestations sociales en général (13^e rente AVS, réforme du 2^e pilier, rente de veuves et de veufs, prestations complémentaires, non recours) Le système de santé a également été abordé.
- Les relations entre l'AVIVO Suisse et le Département.

Les membres de l'AVIVO ont pu exprimer leur point de vue sur la précarité des aînés, mais aussi sur le rôle citoyen joué par les retraités et l'importance de leur donner une voix sur la scène politique.

Les échanges furent cordiaux, très positifs, respectueux et très ouverts.

L'AVIVO remercie Mme la Conseillère fédérale de son écoute et de sa compréhension du monde des plus âgés.

Vous le constaterez, l'AVIVO Vaud et Suisse bougent. C'est très motivant.

Merci aux sections de leur confiance et dynamisme, merci aux collaborateurs-trices de leur engagement.

Vive l'AVIVO et n'oubliez pas d'aller voter le 9 juin prochain !

- Béatrice Métraux
Présidente
de l'AVIVO Vaud
Co-présidente
de l'AVIVO Suisse

PUBLICITÉ

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93 Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
Service social: Tél. 021 312 06 54
Courriel: social@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier
Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 3615270
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Luigi Vanetta
Rue de la Promenade 11, 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 45 65
Courriel: luigi.vanetta@bluewin.ch

Section de la Vallée de Joux

Bernard Walter, Président, Rue Paul-Golay 16,
1341 l'Orient. Tél. 079 657 27 62

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09
avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Editeur responsable: AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,
et Bernard Walter.

Relecture: Daniel Guélat.

VOTATIONS FÉDÉRALES

OUI à l'initiative du PS « Pour l'allègement des primes ! »

Dans le canton de Vaud, le gouvernement a introduit une limitation des primes d'assurance-maladie à 10 % du revenu depuis 2019 déjà et plus de 118 000 personnes en bénéficient à ce jour. C'est ce que l'initiative populaire déposée par le PS en 2021 veut voir se développer dans toute la Suisse, car certains cantons économisent toujours davantage sur le dos de la classe moyenne et dépensent aujourd'hui moins d'argent pour les réductions de primes qu'il y a dix ans.

Ce désengagement de l'État aggrave encore l'injustice des primes par tête, système dans lequel une vendeuse paie autant pour l'assurance de base qu'un millionnaire.

En 1996, lors de l'introduction de la LAMal, il avait été prévu que la charge des primes ne dépasse pas 8 % du revenu. Actuellement, selon les cantons, elle varie de 12 à 14 % et peut même atteindre 20 %.

Depuis 1996, les primes ont augmenté de 158 %, alors que les salaires n'ont progressé que de 12 %, c'est dire si elles pèsent dans le budget des ménages ! L'initiative populaire pour limiter les primes d'assurance-maladie à 10 % du revenu, quelles que soient les augmentations annuelles, a pour but de limiter la pression du poids des primes sur la classe moyenne.

Ce plafonnement protège non seulement le pouvoir d'achat des personnes à bas salaires, mais aussi et surtout les familles, les couples de retraité-es et les personnes disposant de revenus moyens. Par exemple, une famille de quatre personnes au revenu mensuel de 9 000 francs économiserait plusieurs centaines de francs par mois avec l'initiative, les personnes seules au revenu inférieur à 5 000 francs en profiteraient aussi. En soutenant le pouvoir d'achat de la population, l'initiative renforce par ailleurs notre économie.

En cas d'acceptation de l'initiative, la pression des coûts de la santé se déplacera des payeurs et payeuses de primes vers la Confédération et les cantons qui seront alors incités à aller de l'avant et à adopter des mesures ciblées et efficaces pour maîtriser les coûts de la santé.

Il est temps de mettre la pression sur la droite du parlement pour qu'elle se distancie des lobbies de la pharma, des assureurs et d'autres acteurs de la santé. En acceptant enfin de prendre des mesures en matière de prix des médicaments, de salaires exorbitants des dirigeants d'assurance-maladie ou encore de la surfacturation de certains prestataires de soins, elle pourrait réduire la spirale infernale de l'augmentation des coûts.

En disant OUI le 9 juin à l'initiative d'allègement des primes, nous pouvons réduire la charge que représente l'explosion des primes pour une grande partie de la population et protéger les ménages contre de futures hausses de primes dans toute la Suisse. Je vous invite à mettre un terme à la folie des primes, en glissant un OUI dans l'urne le 9 juin.

NON à l'initiative du Centre « Pour des primes plus basses »

L'initiative populaire du Centre intitulée « Pour des primes plus basses » peut paraître séduisante, mais elle propose en fait d'introduire un frein aux coûts de la santé, lesquels devraient évoluer en fonction de l'économie et des salaires.

Cette démarche technocratique veut corréliser les dépenses dans le domaine de la santé au PIB et aux salaires plutôt qu'aux besoins des assurés.

Cette initiative fixe des objectifs, mais sans expliquer les méthodes pour y parvenir et sans apporter de solution ni même de proposition et ce seront les cantons et la Confédération qui devront procéder à des coupes pour diminuer les coûts.

VOTATIONS FÉDÉRALES

De fait, cette initiative est rigide, imprécise et contre-productive car le risque existe que, selon les modalités de mise en œuvre, ces règles rigides en matière de dépenses conduisent à un rationnement des prestations et à une médecine à deux vitesses.

Les coûts de la santé étant par ailleurs fortement liés au coût de personnel, il existe un risque sérieux de pression sur les salaires du personnel soignant, principale variable d'ajustement pour faire baisser les coûts, ce qui va à l'encontre de l'initiative sur les soins infirmiers largement soutenue par la population.

Si l'initiative avait été introduite en 2000, plus d'un tiers des prestations de l'assurance

obligatoire des soins ne seraient plus remboursés aujourd'hui. Les conséquences de l'initiative seront à plus ou moins long terme un rationnement des soins et de longs délais d'attente.

Pour toutes ces raisons, risque de rationnement, risque de médecine à deux vitesses et risque de pression sur les salaires du personnel soignant, le Conseil national a recommandé au peuple de rejeter l'initiative par 156 voix contre 28. Je vous invite à en faire de même.

■ Brigitte Crottaz
Médecin, Conseillère nationale PS/VD

PUBLICITÉ

Grands-parents pour le climat

Victoire des Aînées pour le climat Suisse! La protection du climat est un droit humain

En avril, les Aînées pour le climat Suisse ont remporté une victoire historique devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui a rendu son verdict dans l'affaire « Verein KlimaSeniorinnen Schweiz and Others v. Switzerland » (application no. 53600/20). Elle a statué que la Suisse viole les droits humains des femmes âgées car le pays ne prend pas les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est une grande victoire.

La cour a constaté que l'association, qui représente actuellement plus de 2500 femmes âgées de 64 ans et plus, peut revendiquer le statut de victime. Les dix-sept magistrat-es de la Grande Chambre ont jugé à l'unanimité que la Suisse a également violé le droit de l'association des Aînées pour le climat à un procès équitable. Les autorités et les tribunaux suisses auraient dû procéder à un examen du contenu des violations des droits humains invoquées dans l'action en justice. Il existe ainsi une obligation de vérifier les violations des droits humains commises dans le contexte de la crise climatique. Cette décision a des implications importantes. C'est un précédent pour les 46 États membres du Conseil de l'Europe. Tous ces États peuvent désormais être sollicités par leurs citoyens pour examiner leur politique climatique afin de garantir le respect des droits humains, en se basant sur cette jurisprudence de la CEDH. Cette décision a également une portée mondiale.

La Suisse doit maintenant rectifier ses objectifs climatiques actuels et les définir sur la base des connaissances scientifiques. Les autorités suisses n'ont pas agi à temps et de manière appropriée pour atténuer les effets du réchauffement climatique. De plus, la Suisse a échoué à atteindre ses propres objectifs insuffisants de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Dans notre pays, cet arrêt a provoqué un séisme politique. La droite et l'extrême droite suisse, particulièrement en Suisse alémanique, ont immédiatement crié au déni de démocratie, démontrant par là un mépris profond pour les institutions et les procédures judiciaires, doublé d'une incompréhension assez stupéfiante de leur fonctionnement.

C'est le DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) qui avait d'abord été questionné. La décision de l'administration a été ensuite attaquée d'abord au Tribunal administratif fédéral (TAF), puis devant le Tribunal fédéral (TF) et finalement devant la CEDH.

La Cour ne vote pas de lois, mais elle examine si les lois et actes des États membres sont conformes entre eux et avec les principes énoncés dans la Convention européenne des droits de l'homme.

Elle n'a jamais prescrit de décisions quant aux moyens permettant de remplir les objectifs climatiques, elle s'est contentée de remarquer que ceux qui sont prévus actuellement par la Suisse ne permettent pas de les atteindre. Il ne s'agit donc pas d'une immixtion dans le domaine des décisions politiques, mais d'une évaluation de l'adéquation entre des fins qui ont été décidées politiquement et les moyens choisis par les mêmes entités pour les atteindre. Il faut ensuite ajouter qu'il existe déjà toute une jurisprudence en Suisse sur les règles reconnaissant le droit à un environnement sain, par exemple pour des pollutions locales (usines,

LES BRÈVES

traitement des déchets, etc.). La question qui était posée devant la CEDH était de savoir si ce droit s'étend au dérèglement climatique, et la Cour a répondu par l'affirmative.

Cette décision va occuper aussi bien le Parlement que le Conseil fédéral et l'Office fédéral de l'environnement. Les nouvelles lois devront en tenir compte, peut-être faudra-t-il changer des anciennes. La trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être en phase avec les objectifs fixés par l'accord de Paris pour ne pas dépasser un réchauffement excédant 1,5 ° C.

La décision de la CEDH légitime donc le long combat des écologistes, et ouvre maintenant de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Nous félicitons chaleureusement les Aînés pour le climat qui ont lutté pendant 8 ans avec Greenpeace pour obtenir ce résultat !

(Le Courrier du 13.05.2024 et Greenpeace)

Votations du 9 juin

Le 9 juin nous voterons sur l'assurance maladie, mais aussi sur d'autres sujets.

La réforme visant à développer les énergies renouvelables indigènes, votée par notre Parlement a suscité un référendum lancé par des organisations de défense de la nature. Selon la Fondation Weber elle serait dangereuse pour la protection de la nature et du paysage en Suisse. Selon la gauche, cette loi fait la part belle à l'économie privée alors qu'il faudrait plutôt nationaliser cette énergie, donc oui à l'autosuffisance énergétique, avec une mise en application avec moins d'acteurs privés, sans construire n'importe où. Votre comité de rédaction est aussi plutôt favorable à cette réforme.

Pour finir, l'initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique », lancée dans le contexte du Covid-19 par le Mouvement de liberté Suisse, entend exclure toute obligation vaccinale. Nous nous posons la question par contre de savoir si parfois on devrait rendre certains vaccins obligatoires dans l'intérêt de la santé publique de notre population.

Fondation Institution supplétive

La Fondation Institution supplétive LPP gère les comptes de libre passage ouverts facultativement et les comptes sans contact de plus de 1,4 million de personnes, soit plus de 20 milliards de francs.

La prestation de libre passage, ou prestation de sortie, est l'avoir accumulé par une personne assurée auprès d'une caisse de pension, pour autant qu'elle verse des cotisations. Ce capital de prévoyance ou l'avoir-épargne constitué est versé sur un compte de libre passage. Ce versement est effectué si la personne n'a pas encore retrouvé un emploi, si elle n'est plus affiliée à une caisse de pension ou si elle n'a pas donné l'ordre de le faire parvenir à sa nouvelle caisse de pension. Cet avoir sert uniquement à la prévoyance professionnelle.

Les personnes concernées ne sont pas contactées d'office par cette fondation, malgré que les versements effectués portent un n° AVS. Si vous avez travaillé chez différentes entreprises pour des durées limitées, adressez-vous à l'Institution supplétive pour leur demander si un compte à votre nom ne dort pas chez eux, adresse: Bd de Grancy 39, 1006 Lausanne.

EFAS : un cadeau empoisonné

Le Parlement fédéral a adopté fin décembre l'EFAS (financement uniforme des prestations). Il s'agit d'une révision de la Loi sur l'assurance-maladie, d'un projet sorti tout droit de Curafutura, le puissant lobby des grandes caisses maladie. EFAS approfondit la logique de désengagement de l'État dans le domaine de la santé en confiant aux caisses maladie le



soin d'assurer la prise en charge des hôpitaux, des médecins en ambulatoire, des EMS.

Les cantons devront verser 11 milliards de francs, induisant une perte de contrôle public. La soumission du secteur de la santé à une logique marchande et au pouvoir des caisses maladie est inacceptable, antisociale et antidémocratique. Opposé au transfert du pouvoir de décision des cantons vers les caisses maladie, le Syndicat du Service public (SSP), soutenu par d'autres organisations, a déposé un référendum muni de 57 346 signatures le 18 avril. Ne donnons pas plus de pouvoir aux assureurs, gardons le contrôle démocratique sur les décisions de répartition des ressources. Opposons-nous au démantèlement du système de santé lors de la votation de ce référendum ! Nous en reparlerons au moment de la votation.

Prévention routière : cours pour les seniors

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), la Police cantonale vaudoise (PolCant) et la Section vaudoise du TCS organisent des cours de prévention routière destinés aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Proposées gratuitement, ces demi-journées



se dérouleront au centre du TCS à Cossonay le lundi 10 juin, le mardi 11 juin, le mercredi 9 octobre et le jeudi 10 octobre de 8h à 12h et de 13h à 17h. Elles sont ouvertes à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées dans le canton, possédant un permis de conduire de la catégorie B valable et une voiture. Les places seront attribuées aux

premières personnes inscrites, qui recevront une confirmation. L'inscription est possible par courriel à info.auto@vd.ch, en ligne à l'adresse www.vd.ch/san-seniors, ou par courrier postal au SAN, avenue du Grey 110, 1014 Lausanne, avec les précisions suivantes : demi-journée souhaitée ; nom, prénom et coordonnées (adresse et téléphone) ; date de naissance.

La population suisse satisfaite de sa vie ? Et le taux de pauvreté de 9 % ?

Selon l'enquête 2022 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse affichait en 2022 le niveau de satisfaction de la population quant à sa vie actuelle le plus élevé d'Europe et le niveau de vie général parmi les plus hauts des pays européens.

Néanmoins, près d'une personne sur dix a rencontré des difficultés à joindre les deux bouts et 4,9 % de la population a dû renoncer, pour des raisons financières, à des biens, services et activités sociales d'importance ainsi qu'au paiement de certaines factures. Le seuil de pauvreté se base sur les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). En 2022, sa valeur moyenne se situait à 2284 francs par mois pour une personne seule et à 4010 francs pour deux adultes et deux enfants, pas suffisant pour vivre !

La richesse des nations

Pourquoi un chauffeur de bus gagne-t-il dix fois plus à Genève qu'à Nairobi ? Qu'est-ce qui fait

la richesse croissante de certains pays et la misère persistante des autres ?

D'après *Le Courrier*, cette question est plus pertinente que jamais : au 18^e siècle, les différences de richesse entre territoires étaient bien moindres qu'aujourd'hui. En effet, l'inégalité économique est de nos jours avant tout internationale.

LES BRÈVES

En réfléchissant aux caractéristiques de différents secteurs économiques, on parvient donc à expliquer, d'une part, les inégalités de revenus entre pays spécialisés dans l'industrie à haute valeur ajoutée et les autres (« pays riche » et « pays industrialisé » ne sont pas synonymes pour rien) et, d'autre part, la persistance de ces inégalités: les industries complexes présentent des obstacles qui font qu'il est difficile pour de nouvelles entreprises ou de nouveaux pays de s'y lancer.

L'importance de la spécialisation dans les industries complexes commence à faire son retour parmi les décideurs politiques. Il pourrait représenter une opportunité de réduction des inégalités, redonnant une marge de manœuvre aux pays du Sud global en leur permettant de protéger et développer des industries à haute valeur ajoutée, comme ont pu le faire le Japon, la Corée du Sud ou la Chine.

Secteur de la santé: 14 % des emplois du canton

Le secteur de la santé vaudois représente 68 000 emplois (ou 51 000 équivalents plein-temps) en 2021. Quelque 14 % du total des emplois sur sol vaudois selon les dernières analyses de Statistique Vaud.

En dix ans, le nombre d'emplois associés aux entreprises du secteur de la santé vaudois a crû de 34 %. La croissance des emplois dans le secteur stationnaire (hôpitaux et EMS notamment) a été de 30 % et elle s'est élevée à 48 % pour les activités ambulatoires et les autres services.

Avec 74 % des emplois détenus par des femmes (contre 47 % pour le total des emplois du canton), le secteur de la santé est largement féminisé; il se caractérise également par un taux d'activité moyen plus faible (75 % contre 80 %).

Dans le secteur de la santé, le secteur hospitalier est le plus grand employeur (39 %), suivi des cabinets de médecins et médecins-dentistes (17 %).

Non au conflit de générations, oui à la collaboration intergénérationnelle!

C'est ce sur quoi se sont mises d'accord Bea Heim, présidente de la FARES, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse, et Lena Bühler, co-présidente du CSAJ, Conseil suisse des activités de jeunesse. Lors d'un premier échange de vues, les deux présidentes ont discuté des formes de collaboration, notamment en matière de politique climatique.

Les réponses aux consultations sur les projets de politique climatique vont à l'avenir être échangées avant d'être soumises. Des communiqués ou des prises de position communs sur des sujets intéressant les deux associations pourraient être mis à la disposition du public intéressé.

Au niveau international, il s'agira également de savoir dans quelle mesure les organisations de seniors et de jeunes sont impliquées dans la discussion et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU ou pourraient l'être davantage. Les deux organisations ont des relations internationales avec des organisations européennes et mondiales de seniors et de jeunes.

Au Credit Suisse et à l'UBS, les bonus et dividendes pleuvent

Le rapport des avocats d'UBS rédigé en réponse à la plainte des investisseurs lésés de CS donne le vertige: en dix ans, l'ancien géant bancaire a enregistré une perte de 3,2 milliards mais versé 32 milliards de francs à ses banquiers preneurs de risque, selon l'hebdomadaire helvétique « SonntagsZeitung ». Quel que soit l'état des finances de la banque, 1 557 financiers ont touché chaque année des bonus d'un million de francs suisses chacun.

À l'UBS, actuellement, ce n'est pas mieux: son patron touche 14,4 millions pour 9 mois de travail! Dont 2 millions de salaire et 12 millions

de bonus. Disproportionné et choquant! Nous avons naïvement cru que les bonus se feraient plus discrets après la chute du Credit Suisse...

LAMal: le renoncement aux soins s'étend

Selon l'Observatoire suisse de la santé en 2022, un quart de la population déclare avoir renoncé à un traitement médical pour des raisons financières, presque la moitié a dépensé au moins 1 000 francs de sa poche pour des dépenses de santé (en plus des primes de l'assurance maladie) et plus d'une personne sur dix a eu de sérieux problèmes pour payer des factures médicales. Par ailleurs, presque 29 % de la population a renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières.

Des bonnes raisons pour voter pour l'initiative d'allègement des primes le 9 juin!

D'autres solutions doivent être trouvées par ailleurs pour garantir l'accès aux soins pour tous! L'AVIVO s'en préoccupe et vous soutient dans les démarches.

Deux initiatives populaires pour favoriser les couples mariés

Déposées par Le Centre, la première veut dé plafonner les rentes AVS pour les couples. En effet, les couples ne touchent pas deux rentes mais une rente et demie. Le Tribunal fédéral avait qualifié cela de discriminatoire il y a 40 ans déjà. Du fait que cette initiative vient du Centre, cela montre qu'on peut trouver des moyens pour l'AVS, contrairement à tout ce qu'on nous a bassiné pendant la campagne sur la 13^e rente!

La deuxième initiative veut offrir une fiscalité plus favorable aux couples mariés. La ministre des Finances Karin Keller-Sutter a déjà présenté un modèle de passage à un modèle d'imposition individuelle soutenu par le PLR, les Vert'libéraux et la gauche... À suivre.

Hausses de loyer

L'ASLOCA invite les locataires à faire vérifier ses hausses de loyer, elles ne sont de loin pas toutes justifiées et peuvent même conduire à un rendement abusif. Il est payant de contester les hausses, car cela ouvre une phase de conciliation qui permet au locataire de négocier des solutions plus favorables. Attention, il y a des règles strictes en ce qui concerne les contestations, mieux vaut s'informer à l'ASLOCA avant.

Non à la suppression des cartes multiconces des transports publics. La carte doit rester!

La carte multiconces est un moyen de paiement très apprécié dans les transports publics. Elle permet à tous ceux qui utilisent occasionnellement les transports publics d'y accéder facilement et en toute sécurité. Les seniors ne sont pas les seuls à en profiter. Pour les enfants, elle est tout simplement indispensable.

Il est incompréhensible que la suppression de cette carte multiconces soit prévue. On mise désormais sur les cartes multiconces numériques, dit-on. En d'autres termes, la branche met ainsi sur la voie de garage de nombreux seniors, mais aussi d'autres adultes sans téléphone portable et des enfants.

La FARES, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse, et avec elle, d'autres grandes organisations disent non à la suppression prévue. Comment cette décision a-t-elle été prise? La clientèle a-t-elle été consultée? Sans une alternative facile à gérer et à un prix avantageux, le secteur risque de subir des pertes économiques considérables et son image sera durablement ternie. Pour la FARES, une chose est sûre: jusqu'à ce qu'une alternative aussi simple soit proposée en remplacement, la carte doit rester!

■ Andrea Eggli

CHARLOTTE ET GASTON

La couleur

Ce matin je me suis rendue chez Gaston. Ne vous inquiétez pas pour lui, j'ai attendu son heure de réveil – il suffit de sentir l'odeur du café qu'il se prépare chaque matin – pour sonner et brandir fièrement mon sachet de croissants.

– Quelle bonne surprise Charlotte. J'étais déjà en train de râler devant mon pain rassis de la veille de la semaine d'avant. Tes croissants tombent à merveille!

– J'espère, Gaston, que tu es aussi content de me voir moi!

– Tu me taquines de bonne heure ma chère. Laisse-moi me réveiller en douceur... Tu m'as l'air particulièrement joyeuse aujourd'hui.

– Tu m'as donné une idée lors de notre dernière promenade à la campagne. Tu décrivais les couleurs que tu voyais. C'était comme si tu parlais de peinture.

– Oui, un peu...

– Je me suis dit, alors, que nous pourrions nous y mettre ensemble.

– Nous mettre à quoi?

– À peindre, gros bêta. Ne fais pas semblant de ne pas comprendre.

– Je ne sais pas pour toi, mais moi je ne sais ni dessiner ni tenir un pinceau.

– Moi un peu, en effet. Mais je pense que tu peux apprendre.

– À mon âge? Tu ne parles pas sérieusement!

– C'est une activité pour laquelle on n'est jamais trop vieux.

– Comment dis-tu?

– On peut commencer à peindre à tout âge! Tu as compris?

– C'est le matin, tu sais, mon cerveau... Mais entre et installons-nous avant que notre breuvage ne refroidisse.

– « Breuvage ne refroidisse. » Quel langage vieillot!

– Je ne suis plus tout jeune, sais-tu? Je parle comme je l'ai appris.

Quelques instants plus tard, bien installés dans la cuisine, nous réchauffions nos mains autour de nos bols de café en le regardant fumer. J'adore le café de Gaston.

– Que me proposais-tu donc tout à l'heure, Charlotte? D'apprendre à peindre?

– J'ai une amie qui peut nous accueillir dans son atelier. C'est une très jolie petite maison en lisière de forêt avec une splendide véranda. La vue y est magnifique.

– Mouais...

Malgré son peu d'enthousiasme Gaston a accepté de me suivre et mon amie Francine a été heureuse de nous accueillir par une douce journée d'été. Tout de suite elle a cherché à intégrer Gaston dans notre groupe. Après les présentations nous nous sommes mis au travail. Francine a expliqué à Gaston qu'ici on vient pour son plaisir. Celui de la peinture et de la rencontre. Comme il lui répondait qu'il ne savait pas peindre, elle lui proposa de se joindre au groupe installé devant la baie vitrée. Pour commencer, il suffirait qu'il trace quelques lignes du paysage. Ensuite elle viendrait à lui pour le guider un peu et développer ses dons naturels.

En ce qui me concerne, je dessine depuis toujours. Lorsque je voyage j'aime faire un croquis pour me souvenir d'un paysage particulier, d'un animal ou d'une ambiance sur une terrasse de café. Mais curieusement, je n'ai jamais cherché à colorer mes croquis. Pour les animaux ça me manque de ne pas savoir rendre leurs couleurs.

Gaston ne sait pas tenir un crayon. Je le sais bien. Mais j'aime aussi le brusquer un peu. Je trouve que son fauteuil l'attire trop. Quand ce n'est pas un siège de salon de thé! Ici il pourra être à la fois assis et actif quand même.

– Bonjour. Vous dessinez des oiseaux à ce que je vois. Je m'appelle Gaston.

– Et moi, Amélie. Je suis ornithologue amateur. Il est si difficile de rendre le côté vivant d'un

oiseau. J'aime quand j'y arrive. Mais à l'instant ce n'est pas mon jour...

– On reconnaît pourtant bien que c'est une mésange huppée.

– Vous vous y connaissez en oiseaux?

– C'est-à-dire que j'ai la chance d'avoir un balcon très bien situé. Je mets diverses sortes de graines dans des mangeoires, je fabrique mes boules de graisse. Je peux passer des heures dans mon fauteuil à contempler tous ces volatiles.

– Et il y a beaucoup d'espèces?

– Ça dépend un peu de la saison et du manque de nourriture sauvage. Mais j'ai même eu la chance de voir un pic mar.

– Vous êtes certain? Un pic épeiche c'est relativement courant, mais un pic mar...

– J'ai un très bon guide que je consulte sans cesse.

– Et vous les photographiez?

– Ah ça jamais! Je trouve qu'on perd sa sensibilité en voulant saisir un instant au lieu de le vivre.

Je voyais que mon ami avait lié connaissance, mais comme ils bavardaient beaucoup, ils ne travaillaient plus vraiment. Amélie était capable de faire un dessin tout en parlant, mais Gaston restait immobile avec son bloc à la main et son crayon était à peine levé. Ils parlaient, ils parlaient. Je me suis approchée.

– Bonjour Amélie. Je vois que vous avez fait connaissance de mon ami Gaston.

– Et nous nous sommes découvert une passion commune: l'observation des oiseaux.

Je voyais que Gaston se sentait bien ici. Il reprit la conversation avec Amélie.

Liliana Gassiot

Là... dans l'herbe 2

Photographie brodée au fil à la machine à coudre, 2021-2023

Et même avec d'autres membres du groupe. Pour le faire dessiner c'était peine perdue. Sur le chemin du retour mon ami était fort content.

– Merci pour l'invitation. L'ambiance de cet atelier est vraiment très sympathique.

– Et tu serais d'accord d'y revenir?

– À condition que je me mette à travailler, sinon je vais encore distraire mes voisins. Mais je veux bien essayer encore une fois au moins.

– Et je tâcherai de te donner quelques bons conseils. Nous ne nous sommes pas assez occupés de toi aujourd'hui.

– Et toi, tu as pu travailler comme tu le voulais?

– Moi? Oui. J'ai pu faire le portrait d'un charmant petit vieux discutant avec mes amis. Et ma foi, les couleurs n'étaient pas trop mauvaises!

■ Signé Charlotte



COUP DE PROJECTEUR

Le mouvement surréaliste a cent ans!

Plateforme 10 à Lausanne lui consacre quatre riches expositions

« Surréalisme, n.m. Automatisme psychique par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale. »
Déclaration officielle du « Manifeste du Surréalisme » (1924).

Le mouvement surréaliste occupe une place très importante dans la littérature et les arts et, de manière générale, la conscience du XX^e siècle. Il jaillit, dans les années 20 et 30, et même au-delà, comme un feu d'artifice. Songeons par exemple aux slogans de Mai 68 (« Il est interdit d'interdire »). Et n'utilisons-nous pas souvent l'expression « C'est surréaliste »?... Le surréalisme, révolution de la pensée et du langage, est d'abord fondamentalement un refus du monde bourgeois hérité du XIX^e siècle. En effet, en 1918, le monde sort d'une boucherie cauchemardesque. Toutes les valeurs de l'ancienne société sont remises en question :

L'Art (le classicisme), la Culture, la Morale (en particulier sexuelle), le Patriotisme belliciste, la Religion, le culte de la Science et de la Raison. Certes, le surréalisme n'est pas sorti de rien. Il a des prédécesseurs: le marquis de Sade, Rimbaud, Apollinaire, et surtout le mouvement Dada, fondé par Tristan Tzara à Zurich en 1916, en pleine guerre mondiale. Il s'illustrait par des spectacles provocateurs, comme des concerts sur casseroles, et par la dérision (la Joconde affublée de moustaches par Marcel Duchamp). Il fallait à tout prix « choquer le bourgeois ». Le surréalisme, lui, ira plus loin et inspirera de nombreux créateurs: les poètes André Breton, le « pape » du mouvement (qui prononcera anathèmes et excommunications...), Louis Aragon et Paul Éluard, les peintres Salvador Dalí, Giorgio de Chirico, Max Ernst, René Magritte, des cinéastes comme Luis Buñuel, et bien d'autres, que nous ne citerons pas tous ici. Le surréalisme peut être défini comme une manière d'exploration de l'inconscient et d'une libération totale de l'homme de tous les carcans et tabous. Ses adhérents se sont donc passionnés pour l'inconscient, le rêve et

la psychanalyse de Sigmund Freud.

L'écriture automatique consiste à noter tout ce qui nous vient à l'esprit, sans contrôle



Salvador Dalí
Cygnes reflétant des éléphants, 1937

Huile sur toile,
51 × 77 cm

Esther Grether Family Collection
© Salvador Dalí, Fundació Gala-Salvador Dalí / 2024, ProLitteris, Zurich. Photo: Robert Bayer, Bildpunkt AG

Vue de l'exposition Objets de désir, mudac, Plateforme 10

© Etienne Malapert / mudac

ni barrière morale, intellectuelle, logique. Le surréalisme prône le hasard, les « pétrifiantes coïncidences », écrit Breton dans *Nadja*, les rapprochements insolites, comme les jeunes filles nues dans des gares de Belgique dans les toiles de Paul Delvaux. C'est aussi une révolution du langage, avec des titres étranges, comme « La sauterelle arthritique ». Certains surréalistes se sont intéressés à l'occultisme. Et le désir sexuel occupe une place importante dans leurs œuvres. Le surréalisme a revêtu aussi des aspects politiques. Si tous les membres du groupe ont condamné la guerre coloniale franco-espagnole dans le Rif marocain, leurs chemins se sont ensuite séparés : Aragon et Éluard vont adhérer au Parti communiste, Breton au trotskisme, tandis que Salvador Dali se rangera du côté de Franco.

C'est tout cela que nous montre la quadruple exposition à Plateforme 10 ! La principale occupe deux étages du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA). Elle s'intitule « Le Grand Jeu », parce que le jeu d'échecs, ou de cartes, a tenu un grand rôle dans l'activité des surréalistes. Si l'on n'y trouve que peu de tableaux de grands maîtres, presque tous les aspects évoqués plus haut y sont représentés. Remarquons le remarquable *Cygnés reflétant des éléphants* de Salvador Dali, *Les derniers jours* d'Yves Tanguy, les toiles de Victor Brauner et les poupées de Marie Vassilieff. De nombreuses photos de Man Ray permettent de découvrir les visages des principaux acteurs du mouvement. Il faut absolument s'arrêter devant les films muets en noir blanc des années 1920. Ce sont probablement eux qui permettent de mieux comprendre l'esprit du surréalisme, car ils usent de procédés (trucages, flous, superposition d'images, etc.) inconnus jusque-



là. L'étage supérieur est consacré à des œuvres contemporaines s'inspirant du surréalisme.

Photo Élysée rend hommage au génial photographe Man Ray. Un certain nombre de ses photographies de mode et de portraits se réfèrent à sa période « mondaine » parisienne, mais certaines ont un rapport direct avec le surréalisme.

Enfin on ne manquera pas la visite du Musée des Arts décoratifs (MUDAC), qui présente une exposition intitulée « Objets de désir. Surréalisme & Design », très plaisamment mise en scène. Elle présente notamment, sur fond d'agrandissements de tableaux de Dali ou Chirico, des meubles aux formes improbables inspirés eux aussi par le surréalisme. Toujours au MUDAC, une quatrième exposition, nommée « Alchimie. Surréalisme & Art verrier » montre en particulier l'influence majeure de Pablo Picasso.

■ Pierre Jeanneret

PLATEFORME 10, JUSQU'EN AOÛT 2024 (CONTRÔLER LES DATES EXACTES). ATTENTION! IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS VISITER LES 4 EXPOSITIONS LE MÊME JOUR, SOUS PEINE D'« OVERDOSE ». UN MÊME BILLET DONNANT ACCÈS À TOUTES RESTE VALABLE 3 MOIS.

Une plongée déroutante dans l'art immersif contemporain

Disons-le d'emblée, cette exposition pulliérane est tout à fait particulière. Elle enthousiasmera certaines visiteuses et certains visiteurs, d'autres auront une réaction de rejet. Il faut donc y aller l'esprit ouvert et en s'abstenant de tout préjugé. Des spectacles dits « immersifs » sont déjà bien connus du grand public : ceux qui font voir sur de multiples écrans géants les œuvres de Van Gogh ou celles de Frida Kahlo. Mais ce sont des entreprises plutôt commerciales qui ne font que reprendre les tableaux originaux, en nous plongeant dans un univers tourbillonnant d'images, se succédant souvent trop rapidement. Ici, il s'agit de travaux de création, qui utilisent les nouvelles technologies, notamment la réalité virtuelle, dont on pourrait dire qu'elle tend parfois à supplanter le réel. Mais l'art contemporain ne pouvait rester à l'écart de cette forme d'expression. Attendez-vous donc à des œuvres parfois bluffantes ! Cela commence par le faux ascenseur de l'Argentin Leandro Erlich, avec sa cage, qui donne l'impression du vide au-dessus duquel nous nous tenons. Tout réside en fait dans un savant jeu de miroirs. Puis nous passons à travers les 48 colonnes articulées de

Lang et Baumann, où nous baignons dans une atmosphère assez magique. On pourra ensuite se défouler dans *Cage Room* de Beni Bischof, où le visiteur est invité à participer au chaos ambiant en cassant des objets formant déjà un véritable fouillis.

Nous avons beaucoup aimé *Poetry of the Earth* de Maya Rochat. Dans les deux salles qui lui sont consacrées, on est immergé dans un monde merveilleux et onirique, entouré de peintures et de vidéos multicolores qui se veulent toutes un hommage à la nature (coraux, plantes, fleurs). Il y a là quelque analogie avec les *Nymphéas* de Monet, qui utilisait certes des moyens picturaux plus traditionnels. Puis on est invité à vivre une expérience étonnante de réalité visuelle, réalisée par Jan Kounen, à l'aide d'un masque. Elle nous plonge dans un monde sous-marin, lunaire, végétal, ou fait de formes abstraites, oniriques, semblable à ce que certaines peuplades de l'Amazonie peuvent vivre à l'aide de substances psychotropes, tout cela accompagné de chants d'un chamane indigène en sourdine. Il ne faut donc pas craindre d'être frôlé par des serpents ou avalé par un requin géant... C'est assez



Augustin Rebetez,
Travaux récents,
2024

© Musée d'art de Pully, 2024.
Photographe : Mathieu Bernard-Reymond

Lang/Baumann,
Flash #2, 2009

Prêt du Fonds cantonal d'art de Genève © Musée d'art de Pully, 2024. Photographe: Mathieu Bernard-Reymond



magique, mais le public est dûment mis en garde: cette expérience est interdite aux très jeunes enfants, et déconseillée aux autres, ainsi qu'aux personnes souffrant de divers troubles. Mais bon, il vaut mieux vivre cette expérience de manière virtuelle que de la tenter par des

drogues hallucinogènes! Suit une salle du Coréen Byunseo Yoo, basée sur de multiples fermentations sauvages, et qui fait appel à nos sens visuels, olfactifs et gustatifs. Signalons enfin les deux dernières salles, conçues par Augustin Rebetez, qui nous entraînent dans une atmosphère « douce et calme », de jour puis de nuit sous un ciel étoilé.

On l'aura compris, cette présentation rompt avec nos habitudes artistiques, en tout cas pour les générations de seniors. On aimera ou on n'aimera pas, mais il est intéressant de tenter l'expérience avant d'en juger, car il s'agit là d'un monde technologique et virtuel de plus en plus présent dans notre vie quotidienne, qu'on le veuille ou non.

■ Pierre Jeanneret



« VIVRE L'ŒUVRE. VOYAGE AUX FRONTIÈRES DE L'IMMERSIF CONTEMPORAIN ». MUSÉE D'ART DE PULLY, JUSQU'AU 16 JUIN 2024.

Leandro Erlich, *Lift*, 2017.

Courtoisie de l'artiste et Xippas

© Musée d'art de Pully, 2024. Photographe: Mathieu Bernard-Reymond

Le Jardin des Tarots de Niki de Saint Phalle

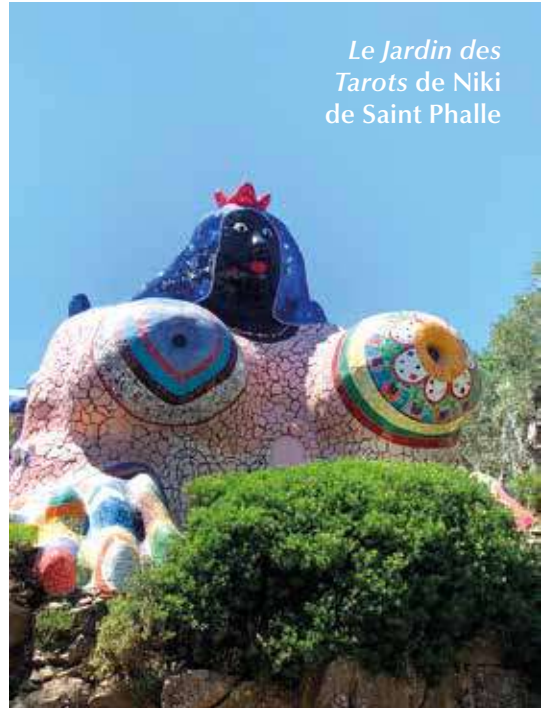
Catherine de Saint-Phalle, dite Niki de Saint Phalle, est une plasticienne, artiste peintre, graveuse, sculptrice et réalisatrice de films franco-américaine, née à Neuilly-sur-Seine le 29 octobre 1930 et morte à San Diego le 21 mai 2002. Elle a d'abord été mannequin, puis mère de famille avant d'aborder l'art en autodidacte. Elle n'a suivi aucun enseignement artistique, académique, mais s'est nourrie d'abondants échanges artistiques avec ses aînés et contemporains.



D'abord épouse de Harry Mathews, avec qui elle a deux enfants, elle se marie en secondes noces avec l'artiste suisse Jean Tinguely en 1971. Avec lui, elle va réaliser un grand nombre de sculptures-architectures comme celles du **Jardin des Tarots**.

Celui-ci se trouve à environ 760 kilomètres de Lausanne en Toscane, près de Grosseto. C'est un environnement d'art constitué de sculptures monumentales qui a été créé par Niki de Saint Phalle avec la participation de Jean Tinguely. Basé sur les vingt-deux arcanes du jeu de tarot, il a été réalisé entre 1979 et 1992 et fut ouvert au public en 1998.

Mon épouse et moi-même avons eu le plaisir de le visiter en juin 2022 et avons passé un après-midi enchanteur en parcourant cet endroit idyllique. Passant d'une statue à l'autre, nous avons pu admirer **la papesse**, grande prêtresse du pouvoir féminin de l'intuition ; **le soleil** qui permet la vie, fait tout pousser et peut élever notre esprit ; **la justice** qui implique de se connaître soi-même pour se juger soi-même et obtenir la sagesse pour juger les autres et les situations avec un œil de compassion ; **l'empereur**, carte du pouvoir masculin pour le bon et le mauvais ; **la mort**, grand mystère



Le Jardin des Tarots de Niki de Saint Phalle

de la vie sans qui cette dernière n'aurait aucun sens... et bien d'autres encore.

Mais pour finir cet article, j'aimerais vous présenter deux statues supplémentaires.

La lune, carte de l'imagination créative et de l'illusion négative. C'est une carte intérieure, passive, mystérieuse et énigmatique. Elle affecte les marées de l'océan, les règles des femmes, l'accouchement et toute chose en rapport avec l'eau. Elle peut être périlleuse ou offrir un pouvoir d'imagination.

Et, bien entendu, **l'impératrice**, véritable appartement dans lequel Niki de Saint Phalle a vécu pendant des années, sorte de mère protectrice. C'est la grande déesse, la Reine du Ciel, la mère, la putain, l'émotion, le sacre magique et la civilisation. Elle a servi de centre pour les rencontres avec l'équipe de réalisateurs du jardin. C'est ici qu'ils buvaient le thé et le café. Elle exerce sur tous une attraction fatale !

■ Christian Rapin

LUTTONS POUR L'AVS

Financement de la 13^e rente AVS. Tragi-comédie

Acte I. Qui paiera?

1. 4,2 milliards

Tant les syndicats, les partis que le Conseil fédéral estiment que tôt ou tard, il faudra augmenter le financement de l'AVS de 4,2 milliards. Sur cette somme, 800 millions devraient venir de la Confédération. Où trouver ces sommes? La question n'est pas réglée dans l'initiative et le Conseil fédéral veut que le parlement prenne une décision d'ici à 2026. Or, il y a autant de propositions de pistes de financement qu'il y a de partis.

2. Une hausse de 0,8 point de la cotisation paritaire

Au cours de la campagne précédant la votation du 3 mars, l'Union syndicale suisse (USS), à l'origine de l'initiative, a constamment déclaré que les résultats des comptes de l'AVS permettraient de faire face pour les premières années, et que, dès que nécessaire, tout financement supplémentaire devrait s'effectuer par une augmentation de 0,8 % de la cotisation paritaire, soit 0,4 payé par le salarié et 0,4 payé par l'employeur¹.

3. Ni, ni...

Dès les résultats du vote connus, les opposants à la 13^e rente (UDC, PLR, Vert'libéraux, faïtières économiques) annoncent refuser tout financement auquel devrait participer l'économie. C'est donc d'ores et déjà le refus de la solution de l'USS.

Ils noient ce refus de la participation des entreprises en se présentant comme les défenseurs de la classe moyenne, des jeunes et des actifs: « Nous refuserons à l'avenir toute augmentation des impôts et des taxes au détriment de la classe moyenne pour financer l'AVS (...) » informe le PLR.

4. Que proposent-ils pour financer la 13^e rente?

Dans un premier temps, la droite et les milieux économiques ne proposent rien. Ils disent attendre les propositions du Conseil fédéral. Mais leurs déclarations sont très vite démenties avec l'annonce de positions déjà très tranchées, histoire, probablement, d'influencer le projet attendu du Conseil fédéral. UDC, PLR et Union patronale suisse (UPS) privilégieront le financement par une hausse de la TVA uniquement. « Nous privilégions le financement par la TVA. C'est plus solidaire, et met tout le monde à contribution. », déclare l'UPS. En revanche, Le Centre et le Parti évangélique proposent chacun une solution intéressante.

5. Taxe sur les transactions financières

Gerhard Pfister, président du Centre, propose une taxe sur les transactions financières. Cette taxe concernerait seulement les entreprises qui effectuent énormément de transactions financières. Elle toucherait le commerce d'actions, de devises, d'obligations ou d'autres titres financiers.

Toutefois, si la proposition d'une taxe sur les transactions financières ne devait pas passer la rampe du parlement, le président du Centre se dit également ouvert à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou des cotisations salariales.

6. Impôt fédéral sur les successions

Le Parti évangélique Suisse (PEV) propose de prélever, au profit de l'AVS, un impôt fédéral sur les successions des personnes physiques, à partir de 5 millions de francs. Une initiative parlementaire, dans ce sens, du PEV, appuyée par des conseillers nationaux du PS, des Verts, des Vert'lib et du Centre, a été déposée le 17 avril dernier.

Acte II. Avant-projet du Conseil fédéral

1. Deux options

Le mercredi 27 mars 2024, le Conseil fédéral, par la voix de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, communique son projet de financement de la 13^e rente AVS.

Elle annonce que la 13^e rente AVS sera livrée en une fois, en fin d'année, dès 2026.

Le Conseil fédéral veut assurer le financement de la 13^e rente dès 2026. Pour cela, il propose de s'appuyer essentiellement sur une augmentation des cotisations salariales et/ou de la TVA. Il met en consultation deux variantes :

- La première est une augmentation des cotisations salariales paritaires de 0,8 % point, soit une amputation du salaire de l'employé de 0,4 % et 0,4 % à la charge de l'employeur.
- La seconde joue sur une hausse des cotisations salariales paritaires de 0,5 point seulement, complétée par une hausse de 0,4 point de la TVA. Ce qui mettrait la TVA à 8,5 %.

2. Projet de réforme structurelle pour 2026

Le Conseil fédéral a écarté les propositions de taxe sur les transactions financières et d'impôt fédéral sur les successions. En revanche, elle « n'exclut pas de les examiner lors de la prochaine réforme de l'AVS, au même titre, éventuellement, qu'une augmentation de l'âge de la retraite. » Ce projet de réforme « structurelle » a été demandé par la droite du Parlement lors du débat sur le projet AVS21. Il devrait être présenté dans le courant de l'année 2026. Il est évident que tous les partis, tous les protagonistes intéressés par la prévoyance vieillesse se positionnent sur le financement de la 13^e rente en ayant en tête ce prochain projet de réforme de l'AVS.

3. Réactions au projet du Conseil fédéral

L'USS et le PS soutiennent évidemment la première option, c'est-à-dire le financement de la 13^e rente par une augmentation des cotisations salariales paritaires. « C'est le mécanisme le

plus solidaire et le plus stable », martèle Pierre-Yves Maillard. **Du côté des opposants à la 13^e rente AVS**, aucune des deux variantes ne leur plaît. Ils restent sur leur position préalable. Ils maintiennent leur volonté de privilégier une hausse de la TVA uniquement. Le Centre réitère que : « Une taxe sur les transactions boursières serait une meilleure option. »

4. La participation de la Confédération

Sur les 4,2 milliards à trouver pour financer la 13^e rente, 800 millions devraient venir de la Confédération. Or, le Conseil fédéral estime qu'il est nécessaire de « réduire temporairement la contribution de la Confédération afin d'éviter aux finances fédérales de devoir faire face à une charge supplémentaire. » Pour ce faire, il propose d'abaisser la participation de la Confédération au financement de l'AVS de 20,2 % à 18,7 % jusqu'à l'entrée en vigueur de la prochaine réforme de l'AVS, soit une baisse de 840 millions. Pour combler ce trou, il soumet trois options :

- Puiser les 840 millions dans le Fonds de compensation AVS.
- Augmenter d'autant plus les cotisations (env. 0,2 point de plus).
- Combinaison à nouveau une hausse des cotisations de 0,1 point et de la TVA 0,2 point.

5. Positions

Faire passer la population un peu plus à la caisse ne séduit aucun parti. À ce jour, on connaît la position de l'USS et du PS qui estiment que la Confédération doit assumer sa part. Elle sait bien trouver les milliards pour d'autres causes. Le PLR, quant à lui, soutient que la Confédération doit obligatoirement respecter le frein à l'endettement et donc en premier lieu, examiner des mesures d'économie dans le budget fédéral. Le Centre serait assez ouvert à utiliser les réserves de l'AVS. « Actuellement, le fonds doit couvrir 100 % des dépenses annuelles, placer la barre à 70 % serait une option », propose-t-il.

Acte III

La droite joue la montre

Vendredi 3 mai, la Commission de la Sécurité sociale du Conseil national débattait du financement de la 13^e rente. Par 13 voix contre 12, la droite de la commission s'oppose à tout financement supplémentaire. Elle veut attendre la prochaine réforme de l'AVS (2026). Par ailleurs, la commission invite le Conseil fédéral à ne pas réduire sa participation financière à l'AVS.

Commentaires en attendant la suite

La première option de l'avant-projet de financement mis en consultation par le Conseil fédéral (hausse des cotisations) répond au souhait de l'USS. Tout au long de la campagne de votation USS et PS, fidèles aux fondamentaux de l'AVS, soit: répartition et solidarité, ont prôné le financement de la 13^e rente par une augmentation paritaire des cotisations AVS.

Avec la seconde option (cotisations + TVA), le Conseil fédéral propose un compromis.

Or, d'entrée, la Droite continue de déclarer qu'elle n'acceptera aucune solution imposant une contribution des entreprises. Donc pour elle, pas de hausse des cotisations, pas de compromis. La majorité de la droite n'accepte le financement de la 13^e rente que par la TVA. Cela revient à faire financer la 13^e rente par le consommateur.

Le projet du Conseil fédéral de diminuer sa participation aux dépenses de l'AVS de 20,2 % à 18,7 % sous prétexte de difficultés des finances fédérales est indigne. Cela fait suite à la menace d'augmentation des impôts en cas de succès de la 13^e rente que brandissait la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, durant la campagne qui précédait le vote. Combien de milliards le Conseil fédéral et le Parlement ont-ils votés pour les banques, l'Ukraine, les autoroutes sans qu'on parle d'augmentation des impôts. Depuis le succès du 3 mars, chaque fois que le Conseil fédéral s'exprime sur les finances fédérales et les difficultés qu'elles rencontrent, il y a une allusion au coût de l'AVS.

La décision de la majorité de droite de la commission de la Sécurité sociale du Conseil national de reporter le financement de la 13^e rente jusqu'à la prochaine réforme de l'AVS ne devrait pas mettre en danger le versement de cette 13^e rente dès 2026, inscrit dans l'initiative. En revanche, elle permet de supposer que la droite attend de cette réforme des modifications structurelles importantes. Modifications qui pourraient remettre en cause les fondamentaux de l'AVS, particulièrement ceux de la solidarité et de l'universalité.

À propos de solidarité et d'universalité. Lorsque j'ai lu que M. Sergio Ermotti, PDG de l'UBS, avait touché 14 millions de rémunération pour neuf mois de travail, je me suis demandé, quelle somme (salarié et employeur) avait été versée à l'AVS? 8,7 % de 14 millions, cela devrait faire 1 218 000 francs, dont la moitié par l'UBS. Est-ce que cela a été le cas?

(à suivre)

■ Roland Rapaz

¹ Pierre-Yves Maillard (PS/VD) et président de l'USS estime que ce supplément de cotisations « sera en partie compensé pour le salarié et l'employeur par les baisses prévues dans différentes assurances sociales. L'assurance chômage, par exemple, va bientôt atteindre sa fortune maximale. Les cotisations baisseront automatiquement ».

PUBLICITÉ

BLOUSE BLANCHE ET ENCRE NOIRE

Le Glaucome, le comprendre et le soigner

Le glaucome est une maladie chronique des yeux qui peut affecter n'importe qui, mais qui est plus fréquente chez les personnes âgées. Il est souvent appelé « le voleur silencieux de la vue », car il progresse lentement et sans symptômes évidents jusqu'à ce qu'une perte de vision significative survienne. Dans cet article, nous allons explorer ce qu'est le glaucome, ses différentes formes, ses symptômes, son diagnostic, son traitement et les mesures préventives que vous pouvez prendre pour protéger votre vue.

Introduction

Le glaucome est une maladie oculaire dans laquelle le nerf optique est abîmé, généralement en raison d'une pression intraoculaire trop élevée. Le nerf optique est le « câble » qui relie l'œil au cerveau et est responsable de transmettre les signaux visuels.

Lorsque le nerf optique est endommagé, cela entraîne une perte de vision permanente et irréversible.

Le glaucome est la deuxième cause de cécité irréversible dans les pays industrialisés. Il touche 1 à 2 % des personnes à 40 ans et jusqu'à 15 % des personnes à 70 ans. Les principaux facteurs de risque de glaucome comprennent une pression intraoculaire élevée, une prédisposition génétique, l'âge avancé, une mauvaise circulation sanguine au niveau du nerf optique et certaines conditions médicales telles que le diabète et l'hypertension artérielle.

Types de glaucome

Le glaucome a plusieurs formes qui ont en commun l'atteinte et la souffrance du nerf optique. Voici les

1. Glaucome primaire à angle ouvert: C'est la forme la plus courante de glaucome. Dans cette condition, le drainage du liquide aqueux de l'œil est progressivement obstrué, entraînant une augmentation lente

et indolore de la pression intraoculaire.

2. Glaucome à angle fermé: Dans ce type de glaucome, le drainage du liquide aqueux est soudainement bloqué, entraînant une augmentation rapide de la pression intraoculaire. Cela peut être une urgence médicale nécessitant un traitement immédiat pour prévenir une perte de vision permanente.
3. Glaucome pseudoexfoliatif: Dans cette forme, des microparticules viennent obstruer le système de drainage menant ainsi à l'augmentation de la pression.
4. Glaucome à pression normale: Dans cette condition, le nerf optique est endommagé même avec une pression intraoculaire normale. La cause exacte de ce type de glaucome n'est pas entièrement élucidée.
5. Glaucome congénital: Ce type de glaucome est présent à la naissance et est souvent causé par des anomalies du système de drainage de l'œil, souvent associées à d'autres malformations des yeux ou de la tête.

Symptômes du glaucome

Au stade précoce, le glaucome est souvent asymptomatique. En effet, il a la particularité de toucher en premier le champ visuel périphérique; le patient voit moins sur les côtés. La personne qui en souffre ne se rend donc pas compte, ce qui rend importants les examens réguliers de la vue, en particulier chez les personnes présentant des facteurs de risque. À mesure que la maladie progresse, certains symptômes peuvent apparaître, notamment:

- Vision périphérique réduite remarquée par le patient
- Vision floue
- Halos autour des lumières
- Maux de tête
- Vision diminuée dans des conditions de faible luminosité



Il est important de noter que ces symptômes peuvent être confondus avec d'autres problèmes de vision, il est donc essentiel de consulter un ophtalmologue pour un diagnostic précis.

Diagnostic du glaucome

Le diagnostic du glaucome implique plusieurs étapes :

1. Examen de la vue: Cela comprend des tests de vision tels que l'acuité visuelle.
2. Mesure de la pression: La pression de l'œil doit se mesurer avec la méthode dite « par aplanation » à l'aide du tonomètre de Goldmann, seule méthode donnant un résultat précis de la pression.
3. Examen du nerf optique: L'ophtalmologue examinera le nerf optique à la recherche de tout signe de dommage, en pratiquant un examen du fond d'œil, si possible en dilatation.
4. Imagerie: Des tests d'imagerie tels que la tomographie par cohérence optique (OCT) peuvent être utilisés pour évaluer le nerf optique et la comparer à une norme.
5. Évaluation du champ visuel: Ce test permet d'objectiver s'il existe une perte de la vision

6. Selon le type de glaucome, l'ophtalmologue peut compléter ce bilan par la mesure de l'épaisseur de la cornée, l'observation de l'angle irido-cornéen, la mesure de la pression durant toute une journée, etc.

Traitement du glaucome

Le traitement du glaucome vise à réduire la pression intraoculaire pour ralentir ou arrêter la progression de la maladie. Une pression plus basse soulage le nerf optique et dans les meilleurs cas permet de stabiliser la situation. Il faut bien comprendre que ce qui est perdu est perdu et nous ne pouvons pas revenir en arrière, seulement stabiliser les choses.

Les options de traitement peuvent inclure :

1. Gouttes oculaires: Les collyres sont la base du traitement. Ils sont souvent prescrits pour réduire la pression intraoculaire en augmentant le drainage du liquide aqueux ou en réduisant sa production. Ils provoquent malheureusement parfois des effets secondaires locaux ou systémiques et

demandent une grande rigueur du patient pour un traitement bien conduit.

2. Médicaments oraux: Dans certains cas, des médicaments pris par voie orale peuvent être prescrits pour réduire la pression intraoculaire. Ces traitements efficaces ne peuvent pas être pris longtemps et constituent souvent un traitement d'urgence en attendant une opération.
3. Traitement au laser: Des procédures telles que la trabéculoplastie sélective au laser peuvent être recommandées pour améliorer le drainage du liquide aqueux. Ces traitements sont de plus en plus courants, car ils ont un très bon profil sécuritaire et sont économiquement moins chers que les gouttes.
4. Chirurgie traditionnelle: Dans les cas graves ou lorsque d'autres traitements ne sont pas efficaces, une intervention chirurgicale peut être nécessaire pour créer une nouvelle voie de drainage pour réduire la pression.

Prévention du glaucome

Bien que certains facteurs de risque de glaucome, tels que l'âge et la génétique, ne puissent pas être modifiés, il existe des mesures que vous pouvez prendre pour réduire votre risque de développer la maladie :

- Avoir des examens oculaires réguliers, en particulier si vous avez des antécédents familiaux de glaucome ou si vous avez plus de 40 ans.
- Vivre un mode de vie sain en maintenant une pression artérielle et un taux de cholestérol sains, en faisant de l'exercice régulièrement et en évitant le tabac.

Conclusion

Le glaucome est une maladie fréquente qui peut avoir des conséquences graves sur la vision si elle n'est pas diagnostiquée et traitée à temps. Il est important de subir des examens oculaires réguliers à partir de 40 ans, surtout s'il y a des facteurs de risque. En dépistant la maladie assez tôt, il est possible de la stabiliser

et d'éviter ainsi une évolution vers un handicap visuel lourd de conséquences.

■ Dr Med Bao Khanh Tran
Spécialiste FMH en ophtalmologie et
ophtalmochirurgie
Ancien co-responsable de la polyclinique
universitaire et du département des urgences
de l'hôpital ophtalmique Jules Gonin

Centre Y-Vision

Av. des Trois-Lacs 24
1400 Yverdon-les-Bains
www.y-vision.ch

PUBLICITÉ

Viellir à domicile ou dans un cadre adapté

Les statistiques sont implacables: le nombre de personnes âgées augmente sans cesse en Suisse. Aujourd'hui déjà on estime qu'environ un habitant sur cinq a plus de 65 ans et dans une dizaine d'années cela devrait passer à un quart de la population, avec près de 800 000 personnes de plus de 80 ans, dont la plupart avec une certaine autonomie. Leur logement est cependant un défi si l'on tient compte de l'évolution démographique de l'ensemble de la population, dans les centres urbains en particulier, et de la crise immobilière actuelle, avec l'explosion des loyers et le taux de logements disponibles extrêmement bas.

Déménagement ne signifie pas déchirure

Mais un déménagement, s'il doit être envisagé, n'est pas simple pour les aînés: quitter son environnement, son ancrage social, ses souvenirs, c'est bien souvent tourner une page avec le risque d'occasionner de profondes douleurs. Dès lors cette perspective est parfois retardée autant que possible, quitte à endurer des conditions de vie difficiles en cas de mobilité réduite par exemple (salle de bains inadaptée, absence d'ascenseur, accès aux transports publics compliqué dans des régions rurales). Hormis cette attitude, la seule autre

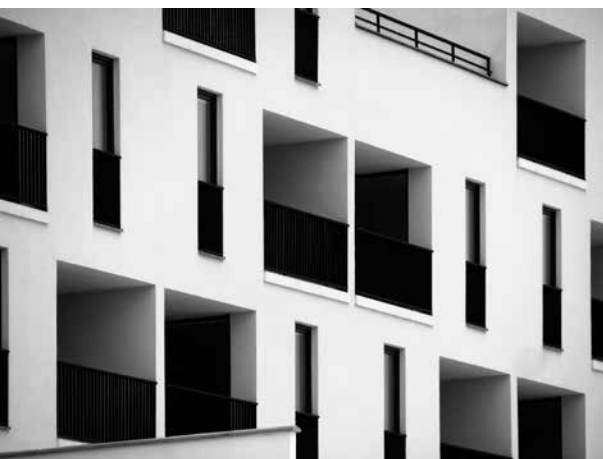
vision d'avenir semble être la « maison de retraite » ou l'EMS, plus ou moins médicalisé, avec peut-être la perte d'autonomie, les règles imposées pour une vie en communauté ou un dépaysement géographique et social plus ou moins fort.

Il existe pourtant des alternatives, comme l'adaptation du logement actuel, ou les classiques appartements protégés, mais aussi les habitats intergénérationnels, les colocations de personnes âgées, et autres formules ménageant une certaine forme d'indépendance des intervenants et la sécurité d'une vie partagée.

Des logements adaptés

Dans le canton de Vaud, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a ainsi décidé d'offrir une aide financière pour l'adaptation d'un logement, comme de mettre des poignées dans les salles de bains, supprimer les seuils, ou adapter l'accès aux placards des cuisines. Mais cette aide est limitée dans un premier temps à un montant de Fr. 3 000. - par appartement, alors que l'on sait qu'il faut compter jusqu'à Fr. 10 000. - pour transformer une baignoire en douche accessible, sous réserve de l'accord du propriétaire évidemment. D'autres programmes privés dans ce sens sont également en cours, à l'état de pilote pour l'instant, mais qui pourraient être proposés plus généralement par la suite.

Par ailleurs, toujours dans le canton de Vaud, une nouvelle formule a récemment regroupé plusieurs de ces appellations sous le nom de LADA: Logement Adapté avec Accompagnement. L'objectif annoncé est de maintenir autant que possible les personnes âgées à domicile. À tout le moins, ils devraient permettre de proposer aux aînés qui le veulent des logements proches de leur lieu de vie antérieur, sans intégrer formellement un EMS par exemple, mais en assurant une architecture adaptée, un accompagnement social, des animations et lieux de vie communautaire,



sans oublier un système d'appel à l'aide en cas de besoin. En 2023, une loi a été votée à l'unanimité du Grand Conseil, qui prévoit toute une série de mesures, dont un millier de LADA dans le canton.

La voie intergénérationnelle

L'habitat intergénérationnel est une alternative, étudiée plutôt en Suisse alémanique ou à Genève actuellement. Elle consiste à favoriser la mixité sociale en proposant des logements à des personnes âgées de différents types, allant du jeune retraité actif à la nonagénaire plus ou moins autonome. L'idée est de proposer des appartements indépendants de différentes tailles, mais avec des espaces communs comme la cuisine ou le salon. On se rapproche de la colocation que certains ont connue lors de leur vie estudiantine, mais cette fois réservée aux personnes âgées. D'autres formules mélangent encore plus les générations et proposent carrément à des séniors de partager leur grand



appartement ou leur maison avec des étudiants par exemple. Les uns y trouvent un logement pas trop cher et dans un cadre rappelant la famille, et les autres profitent d'une compagnie jeune et des bienfaits qu'elle peut apporter.

■ Pierre Butty

Des dizaines de milliers de personnes victimes d'injustice en Suisse

Le Fonds national suisse (FNS) publie depuis le début de l'année une série d'ouvrages en français et en allemand sur un aspect peu reluisant de notre histoire, qui a touché directement plusieurs dizaines de milliers de personnes, pour partie encore vivantes (www.nfp76.ch/fr). Quelques-uns des résultats sont et seront présentés dans ce numéro et ceux à venir du Courrier de l'AVIVO.

Le contexte du 20^e siècle

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été visées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux au cours du 20^e siècle. Beaucoup d'entre elles ont été victimes de maltraitance, d'abus, voire d'exploitation économique. Parmi elles, des enfants retirés à leur famille et placés dans des foyers ou des familles d'accueil, des

adultes internés dans des institutions sans avoir commis de délit, des femmes célibataires poussées à donner leurs enfants en adoption, des personnes ayant fait l'objet de traitements médicaux forcés, entre autres.

Ce travail historique est indispensable, non dans l'idée d'une quelconque vindicte populaire, mais bien pour tenter de comprendre l'état d'esprit général qui a prévalu durant une partie du siècle passé.

Mais il faut surtout retenir que pour les victimes et toute la population concernée, l'histoire n'est pas achevée: beaucoup souffrent aujourd'hui encore des conséquences de l'injustice qui leur a été faite. Dès lors se pose la question de savoir comment traiter de manière appropriée un passé problématique et comment soutenir les personnes concernées. Il faut aussi s'interroger sur la manière d'éviter que les personnes qui

font aujourd'hui l'objet de mesures dans le domaine de l'aide sociale, de la protection de l'enfant et de l'adulte ou de la migration et de l'asile ne subissent de nouvelles injustices dont nous serions collectivement responsables.

Comme en Suisse, dans de nombreux États démocratiques, les violations du droit et de l'intégrité ont attiré l'attention du public ces dernières années. Les groupes concernés, la nature des violations du droit et les solutions trouvées pour remédier aux injustices commises diffèrent d'un pays à l'autre.

Un point commun les réunit pourtant: les personnes concernées ont réussi à se faire entendre après des décennies de silence. Le fait que leurs souvenirs doivent être pris au sérieux et que leurs voix comptent est sans doute la conclusion la plus importante des débats sur la politique de la mémoire.

Un silence collectif a longtemps plané sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux, marqué par le refoulement et la honte. C'est au tournant du millénaire que des personnes concernées se sont fait connaître du public en contant leur histoire et ce qu'elles avaient vécu.

Il leur a fallu de la ténacité, car au début, leurs affirmations n'ont guère eu d'écho, quand on ne leur a pas dénié toute crédibilité en tant que témoins de l'époque. Ce n'est qu'après des décennies de pression que le Conseil fédéral et le Parlement ont reconnu les souffrances infligées aux victimes et ont souhaité un travail historique.

Contexte politique et pressions sociales

En Suisse, la reconnaissance progressive d'une partie des erreurs du passé ne s'est faite que par touches successives, avec l'idée centrale de ne pas envenimer un débat politique et social tendu. Dans ce parcours, on peut signaler trois étapes principales:

1986, excuses publiques du conseiller fédéral Alphons Egli pour les enfants du voyage dits Yéniches, séquestrés et placés dans des familles; 2010, excuses publiques auprès des victimes de placement administratif sans jugement

de tribunal; 2013, excuses publiques de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga s'adressant aux anciens enfants placés de force et autres victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Ses mots: « Pour le mal qui vous a été fait, je m'excuse sincèrement et de tout mon cœur au nom du gouvernement de l'État ».

À force de persévérance et grâce à l'apport de plusieurs sources d'activisme, une certaine reconnaissance s'est établie. Il a fallu, entre autres, l'implication des personnes concernées, réunies autour d'une *Table ronde* organisée par l'Office fédéral de la justice de 2013 à 2018; puis la campagne publique conduite autour de l'initiative de Guido Fluri intitulée: *Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance*, déposée en 2014; la proposition rapide d'un contre-projet du Conseil fédéral aboutissant à la création d'un fonds d'aide de 300 millions de francs; la mise sur pied d'une Commission indépendante d'experts (2014-2019) qui a publié une série de livres présentant l'état historique; enfin la demande du Conseil fédéral au FNS de procéder à un travail de recherche d'envergure sur la question.

■ René Knüsel

PUBLICITÉ

Le travail à la ferme, première partie

Pour ce dernier récit de mes souvenirs, vous serez entraînés à la ferme. Quiconque a vécu dans un village, au temps de notre jeunesse, s'est trouvé face à un troupeau de vaches se rendant à la fontaine publique. Les bâtiments abritant les écuries étaient nombreux dans notre voisinage, que ce soit dans le canton de Neuchâtel où se déroule l'histoire, comme dans tout notre pays.

En 1955, j'ai sept ans. Mes parents ne possèdent pas d'auto. Nous nous déplaçons la plupart du temps à pied, le train étant cher. Lorsque ma mère va visiter ses connaissances à Bôle, nous faisons tout le parcours à pied. Le premier kilomètre jusqu'à Areuse est à niveau. Mais ensuite, il faut commencer à gravir ce qu'on appelle le Crêt d'Areuse, c'est-à-dire le tout début du pied de la chaîne de montagne du Jura. Nous passons devant une grande cour de ferme dans laquelle se pavanent des paons. Ma sœur et moi préférons celui aux dessins sur fond bleu. Mais nous appelons également les blancs en leur criant « Léon, fais la roue ». En fait, nous ne savons pas si le fermier leur a

donné un nom, mais comme leur cri ressemble au son de Léon, nous leur disons Léon.

Après la ferme, un chemin graveleux monte entre deux murs derrière lesquels pousse la vigne. La pente est raide et nous sommes contents lorsque nous atteignons le replat appelé Planaise. Sur le bord du terrain, il y a deux gros hangars en bois que le temps a patiné de couleur grisâtre. Ils abritent en leur intérieur des avionnettes. Il est rare de voir en semaine un de ces engins pointer du nez mais par prudence, avant de traverser la piste en herbe, nous scrutons l'horizon pour ne pas nous faire happer par l'un d'entre eux. De l'autre côté de la piste, nous traversons les voies du chemin de fer conduisant de Neuchâtel à Lausanne. Encore une montée et nous voici au cœur du village de Bôle. Les amis de nos parents ont leur ferme à la sortie Est du village. L'entrée de l'habitation est surélevée. Il faut gravir quelques marches pour atteindre un perron couvert par un porche en tôle qui m'impressionne.

En pension pendant l'été à la ferme

Si mon père n'a pas d'auto, il possède par contre un scooter de marque Lambretta. Il préfère cette marque à celle de Vespa bien que moins populaire, car le corps du véhicule, plus effilé, permet au passager arrière d'être mieux assis. Il l'emploie pour aller à son travail. Lors de ses vacances estivales, il y emporte notre mère pour parcourir la moitié de la France. Pas de place pour ma sœur et moi. Nous sommes ainsi mis en pension chez leurs amis fermiers de Bôle.



Ferme de la rotte

Pour nous, commence la vie d'un monde qui nous est inconnu. Derrière le bâtiment, servant d'habitation et abritant un petit commerce de coiffeur, s'ouvre une basse-cour entourée de différents corps de ferme. Une grange pour le foin, un grand bûcher pour garder le bois de chauffage, une écurie et des box pour y garder deux chevaux. À l'opposé de ces bâtiments, il y a le poulailler et des clapiers pour lapins constitués de rangées sur trois étages. Avec ma sœur, nous apprécions particulièrement ces animaux au doux pelage qui nous fixent en agitant continuellement leurs narines. Chaque cage a son bac à eau en terre cuite vernie que nous nous chargeons de remplir chaque jour. Après la traite des vaches, le matin comme le soir, il faut conduire les vaches à la fontaine dans la rue principale du village, près de l'église. Elles apprécient cette balade en y allant d'un pas très reposé. Le matin, une fois bien abreuvées, nous poursuivons la traversée du village pour les conduire dans un pré.

Et puis il y a les chevaux, cette noble traction animale qui perdure depuis des millénaires. Quand leurs sabots ont besoin d'un petit ajustement, nous les conduisons chez le maréchal-ferrant qui a son commerce en haut, à la sortie du village.

Quelques fois nous empruntons cette même rue qui monte vers la halte de la ligne de chemin de fer conduisant à Paris. Elle est assez raide, mais le cheval, attelé à son char aux roues de bois cerclées, monte d'un bon rythme. Nous sommes assis sur le pourtour de la plateforme, les jambes pendant dans le vide. Nous montons ainsi jusqu'à la forêt, puis empruntons le chemin qui suit la lisière. Le paysan dételle le cheval et l'attache à l'ombre d'un pin. Quant à ma sœur et moi, nous suivons la fermière dans le bois pour y récolter les branches que les bûcherons ont réunies en tas. Nous faisons des va-et-vient pour remplir le char. Dix heures, moment de pause. La fermière sort de son panier des tasses et un bidon dans lequel elle a préparé le thé noir à la cannelle que nous attendons impatiemment. Le fermier nous coupe de grosses tranches de pain et nous sert une barre de chocolat. Un goûter qui nous donne des

forces pour continuer à charger les branches jusqu'à la fin de la matinée.

La vie chez les fermiers est agréable. Par contre il y a un repas que je n'aime pas, ce sont les spaghetti à la soupe aux prunes! J'adore les pâtes, mais mélangées à une compote aux prunes, dessert que j'aime d'habitude, ça ne passe pas.

Un jour de pleine lune, la fermière nous dit qu'avant d'aller se coucher, il faut sortir sur la terrasse et saluer l'astre en disant « bonsoir Madame la lune ». Celle-ci nous enverra alors un présent. Le lendemain matin, deux cartons à chaussures pleins de friandises nous attendent. De retour de vacances à Cortaillod, j'explique à mes copains ce que la lune m'a envoyé. Nous nous mettons tous à la saluer avec dévotion. Le lendemain, nous sommes bien déçus de voir qu'elle ne nous avait pas écoutés cette fois. (Suite dans le prochain numéro).

■ Ernest Boget

Extrait de : Mémoires de mondes, 2020

PUBLICITÉ

AVEC NOS SECTIONS

Section de Renens et environs

Balade dans le Lavaux

Qui se lasserait de se balader dans le Lavaux et d'observer notre Léman? En tout cas pas les douze membres rassemblés ce mercredi 10 avril pour une promenade entre les vignes. Premier arrêt dans les hauts du village de Rivaz pour jeter un regard sur le panorama. Les nuages imposent une nuance obscure au lac et au cirque de montagnes, du Mont Pèlerin au Grammont. Seules les coiffes blanches des pointes enneigées viennent illuminer le tout. Le spectacle est malgré tout impressionnant.

Cap à l'ouest d'où vient le beau temps. Plusieurs vigneronns apprêtent leurs poudrettes en leur raccourcissant les racines puis les plantent pour renouveler certaines parcelles de vigne. Ils nous saluent une bouteille à la main. Ce n'est que de l'eau, il est trop tôt pour prendre l'apéro. Oh, oh!

Nous sommes en plein Dézaley et nous observons les belles propriétés vigneronnes restaurées par la ville de Lausanne. Le ciel se dégage, la lumière baigne les marcheurs. Nous voici dans notre bleu Léman. Moment d'admiration et de pause sous la tonnelle dans un coin de vigne. Janine sort de son sac un biscuit qu'elle a magnifiquement cuit en une fois! Un des bancs s'est un peu déglingué avec l'âge, ce qui conduit Victoria et Ernest à faire



de la bascule à chaque fois que l'un ou l'autre se lève.

Départ pour Epesses où nous attend une longue série d'escaliers, jusqu'au niveau du lac. Mais quel niveau? Il nous laisse voir une frange d'un mètre couverte de gros galets tout blancs comme du marbre. Un traitement infligé au lac chaque année bissextile pour pouvoir y soigner ses berges.

Cully, le groupe se sépare, non sans avoir donné un dernier coup d'œil au débarcadère qui s'est battu contre les assauts involontaires du « Simplon », fleuron de la marine suisse.

■ Ernest Boget

Assemblée générale 2024 de l'AVIVO Renens et environs

L'assemblée générale a rassemblé non moins de 46 membres. De plus, cinq personnalités de l'Exécutif nous ont fait l'honneur de leur présence en représentant non seulement Renens avec Mmes Clerc, Zurcher Maquignaz et Jaccard, mais aussi les environs, soit les communes de Crissier avec Mme Albiker Pochon et Bussigny par sa syndique Mme Spack.

Notre présidente, Brigitte Rohr, après avoir salué les Autorités et l'assistance, a conduit en véritable professionnelle la séance selon le protocole. Elle a passé la parole aux divers responsables organisant les 8 activités offertes à nos membres, piliers du dynamisme de la section comme l'avait relevé précédemment Madame Karine Clerc dans son discours.

Renée Cheseaux, après avoir apporté les



salutations de la direction de l'AVIVO Vaud, nous a informés que l'assemblée AVIVO Suisse avait élu Mesdames Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon en tant que co-présidentes. La Romandie et le canton de Vaud tout particulièrement sont à l'honneur!

Point important après la période d'inflation de ces derniers temps, les cotisations annuelles restent modestes pour les 388 membres, soit CHF 30.- pour les personnes seules et CHF 50.- pour les couples.

Moment d'émotion pour l'une d'entre nous. Suite à la suggestion de Michel Christinat, le comité a proposé d'élever au grade de membre d'honneur Mme Marie-France Marteau. Des applaudissements nourris ont salué cette décision. Il est bon de rappeler que Marie-France s'est investie avec passion durant treize ans dans l'organisation d'innombrables visites, courses et thés dansants.



Marie-France Marteau

L'assemblée close, l'après-midi s'est poursuivi par une copieuse collation.

■ Ernest Boget

Une visite à la RTS Lausanne

Sur le coup de midi, une délégation de dix-huit membres de Renens et environs souhaite une « bonne fête Option musique » à l'antenne. Ce jeudi 2 mai 2024, cette radio fête en effet ses 30 ans.

Notre collègue Claude Blanc nous a fait faux



bond, mais il est dans nos pensées en même temps qu'un personnage emblématique du même nom, connu sous le sobriquet d'un certain Oin-Oin. On pouvait l'entendre dans une émission de Radio Lausanne diffusée par l'émetteur de Sottens. Voilà pour les nostalgiques que nous sommes.

Nous sommes à La Sallaz dans le grand bâtiment de la RTS. Un espace disposant de nombreux studios, de salles remplies d'innombrables meubles de bureau couverts de doubles écrans d'ordinateur. Les couloirs forment un véritable labyrinthe au sol insonorisé. Dans un des studios, notre guide nous détaille l'activité des speakers, marquée à la seconde, et l'information qu'ils reçoivent par un code de lumières. Voilà un gyrophare orange qui s'allume, les différentes radios se mettent au garde à vous pour diffuser une « info route » urgente.

Studio « Couleur 3 », la guide commente le logo de la radio devenu un tableau culte. Un graphisme représentant, lors de sa conception, une bande-son, mais devenu l'illustration d'un rouleau de papier de toilette!

Découverte du studio d'enregistrement de « Tribu ». Le journaliste assigné, Julien Magnollay nous accueille. Les remarques et questions fusent. En écoutant la radio, on s'imagine toujours le visage du locuteur mais il n'est jamais celui de la réalité. De toute façon, le profil de notre journaliste est celui d'un passionné et d'un moulin à paroles.

Après une heure et demie de visite, les membres sortent de la RTS sous le bruit d'une averse de pluie, mais charmés par le flot des paroles entendues.

■ Ernest Boget

Section Orbe et environs

Visite de la RTS Genève

Le 20 mars, premier jour du printemps, le comité de l'AVIVO Orbe et environs a organisé sa première sortie de l'année. 78 membres se sont déplacés à Genève pour visiter les studios de la RTS.



À notre arrivée, nous avons commencé par la pause café-croissant. Ensuite, trois guides nous ont baladés dans les couloirs et les différents studios d'enregistrement, notamment celui d'« Infrarouge ». Nous avons pu voir les ateliers où les décors sont créés et fabriqués.

Après cette visite ludique et intéressante, nous sommes partis pour Coinsins déguster un excellent repas concocté et servi par la Fondation BVA.

Pour le retour, nous avons choisi la route du vignoble et avons fait une pause collation à Ouchy, histoire de profiter encore du soleil qui nous a accompagnés toute la journée. Ce fut



une belle réussite. Chacun est rentré fatigué, mais heureux de ce moment passé dans la joie et la bonne humeur.

■ Monique Quiquaz

Agenda des activités de la section d'Orbe

Thés dansants: 2 juin 2024 au Restaurant des Ducats à Orbe

Sortie d'été le 26 juin 2024.

Section de Morges et environs

Sortie à Arc-et-Senans

Mercredi 3 avril à 7h30, nous partons pour Arc-et-Senans dans le Doubs par un temps très nuageux. Quarante membres participent à la sortie. Sous la pluie, nous nous arrêtons pour prendre un café croissant. 10h45 arrivée à Arc-et-Senans, nous avons une visite guidée dans ce magnifique site. 12h15 un excellent repas nous est servi dans une très belle salle.



Tout commence à Salins où, dès le Moyen Âge, l'Homme exploite les eaux salées de sources naturelles. En chauffant cette saumure, on sait en obtenir le sel après évaporation, ce qui nécessite des quantités importantes de combustible.

Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans est une ancienne manufacture de sel, construite sous



l'impulsion du roi Louis XV, entre 1775 et 1779. Chef-d'œuvre de l'architecte visionnaire Claude-Nicolas Ledoux, elle est un témoignage et un héritage rare dans l'histoire de l'architecture industrielle. Au cœur d'un parc de treize hectares, vivez une expérience inoubliable...



Découvrez un Centre de Lumières immersif, des expositions permanentes et temporaires, 30 jardins arborés et des événements à vivre intensément toute l'année. À moins de 2h30 de Paris, Lyon ou Genève, la Saline royale est à la frontière du Jura et du Doubs, à cinq minutes de la forêt de Chaux, deuxième plus grande forêt naturelle de France.

À 15h30 nous rentrons à Morges avec un arrêt pour un apéritif.

Très belle journée malgré la pluie et le froid.

■ Pierrette Spack

Course dans le Jura

Mercredi 1^{er} mai, nous partons tôt le matin pour le Roselet aux Breuleux dans le canton du Jura par un temps couvert. 41 membres participent. À 10h, arrêt pour le café croissant à Champagne. On en profite pour acheter

quelques flûtes au sel et petits biscuits. Nous reprenons le car pour les Breuleux dans une campagne vallonnée où se dressent d'immenses sapins majestueux et magnifiques. À midi, un excellent repas nous attend au Roselet. Puis enfin, nous nous rendons à la station pour une visite guidée sur la vie des chevaux à la retraite.



Le Roselet est une Fondation entièrement dédiée à la vie des chevaux: le lieu d'origine et le cœur de la Fondation pour le cheval. C'est ici qu'Hans Schwarz a réalisé son rêve en ouvrant un home pour vieux chevaux. Environ soixante chevaux, poneys et ânes, ainsi qu'un modeste élevage du franches-montagnes, trouvent ici un foyer qui respecte leurs besoins naturels. Celles et ceux qui nous rendent visite et qui ont la possibilité de flâner librement dans la station, peuvent également faire le tour des pâturages à pied.



Une grande terrasse permet aussi d'observer les animaux, qu'ils se trouvent sur la place sèche ou au pâturage, ou d'admirer le paysage jurassien qui s'étend au loin. Une place idéale pour nos hôtes citadins, pour se régénérer et trouver un apaisement bienfaisant.

■ Pierrette Spack

Section d'Yverdon-les-Bains

Course au Tropenhaus à Frutigen, le 2 mai 2024

« La pluie du matin ne décourage pas le pèlerin ».

C'est ce qu'ont dû penser bien des participants à notre première activité de la saison en arrivant à la gare d'Yverdon-les-Bains où un bus de Vuagniaux attendait. La pluie a rapidement cessé et c'est à travers la plaisante campagne fribourgo-bernoise que nous sommes arrivés au café typique « Bären » à Frauenkappelen, où nous avons pris le café croissant traditionnel. Peu avant midi, nous sommes arrivés au *Tropenhaus*, soit au « Jardin Tropical de Frutigen ».

Inauguré en 2009, ce jardin hors du commun a été créé dans le but de valoriser les eaux chaudes jaillissant lors du creusement du tunnel du Lötschberg. Afin de ne pas avoir à refroidir l'eau, il a été décidé de chauffer des serres et d'y cultiver des plantes venues des quatre coins du monde ce qui permet de faire pousser 180 espèces différentes.

La première surprise, c'est la chaleur, l'été avant l'heure (entre 22 et 28 degrés).

La deuxième surprise, c'est faire la connaissance de ces poissons nommés esturgeons que nous ne rencontrons pas dans nos lacs. Ils sont plus de 400 espèces dans le monde et certains se contentent de l'eau douce.



La troisième surprise, c'est comment ils ont été installés dans ce coin de pays: de la source d'eau chaude découverte, plutôt que de la laisser polluer la Kander, les ingénieurs ont imaginé créer des bassins de retenue et d'y installer des esturgeons de Sibérie qui ont besoin d'eau chaude douce. Plus de 80'000 y sont élevés. Et voilà comment on produit du caviar noir suisse dans l'Oberland bernois. Ces poissons sont magnifiques et, dans un bassin prévu pour cela, on peut en caresser. Ils ont même l'air d'apprécier.

PUBLICITÉ



La quatrième surprise, c'est le repas exquis pris au milieu de la forêt tropicale, sous des bananiers chargés de régimes, et d'autres arbres exotiques dont l'énumération serait trop longue. Le dépaysement est total, d'autant plus que l'anglais est plus courant que le français parmi le personnel.

Dans cette jungle où ne se succèdent pas de papillon ni d'oiseau, mais des poules spéciales et des tortues. On peut aussi tester nos sens olfactifs. Café, thé, épices...

Ainsi que des jeux instructifs pour les enfants de tous âges.

Saviez-vous qu'il existe du chocolat et du café 100 % suisses? Mais aussi des ananas, avocats, papayes ainsi que des bananes, 500 kilos sont récoltés chaque année.

Vient le moment de quitter cet endroit idyllique où il fait chaud pour rejoindre le car qui nous attend sous la pluie.

Heureusement, la pluie n'a découragé personne et elle ne nous a pas dérangés...

■ Arlette

Assemblée statuaire 2023-2024

C'est devant une assemblée bien fournie de 36 participants que s'est ouverte l'assemblée générale statuaire de la section d'Yverdon-les-Bains, en la présence de Mme Béatrice Métraux, présidente cantonale.

Notre présidente, Liliane Ducret, très réjouie, relève que 16 nouvelles inscriptions nous sont parvenues et que plusieurs personnes sont ici présentes.

Au sujet des activités, il faut remarquer que les après-midis de jeux et la marche n'ont pas eu un grand succès. La question de les remettre au programme, ou non se pose. Par contre, la course, les sorties en forêt ou en montagne remportent toujours un grand succès.

La présidente adresse un grand merci à la Loterie Romande qui a accepté notre demande de soutien pour l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléphone. De quoi faciliter le travail de notre bureau.

Avec l'aide de Mme Métraux, nous sommes arrivés à obtenir de la commune d'Yverdon-les-Bains une aide substantielle pour le repas de Noël et les activités de la section. En espérant que cela ne soit que la première...

La suite de l'assemblée s'est tenue sans problème, à la grande satisfaction des membres présents et du comité. Tout le comité se représente, mais Liliane Ducret rappelle qu'elle désire se retirer depuis un an. Elle lance un vibrant appel de trouver un(e) président(e).

Mme Métraux félicite notre section pour sa vitalité.

Elle nous parle des projets de l'AVIVO et réitère sa promesse de nous appuyer dans nos recherches, que ce soit de fonds ou d'activités. Un rappel est fait pour nos prochaines manifestations: la sortie du 2 mai au Jardin Tropical à Frutigen, la conférence sur les arnaques le 23 mai et le repas aux Gélinittes le 19 juin.

Dès l'assemblée terminée, les participants ont pu se régaler de l'excellente collation préparée par le personnel des Alizés.

■ Arlette

Vendée : Les Sables d'Olonne, perle de l'Atlantique

De la voile, du sel, des poissons et des embruns

Comme beaucoup d'autres stations balnéaires de la côte ouest française, le credo économique est d'exploiter toutes les ressources qu'offre la mer.

Les Sables d'Olonne (communément Les Sables) est une agglomération de 55 000 habitants qui quintuple de population chaque été. La course à la voile en solitaire autour du monde du Vendée Globe y contribue pour une large part. Depuis 1989, cette manifestation attire les foules qui, tous les quatre ans, se massent le long du chenal pour voir partir les concurrents. Si vous souhaitez y assister, prenez vos marques. La prochaine édition aura lieu en 2024 avec deux Suisses au départ : Alain Roura (Genève) et Oliver Heer (Rapperswil).

pour se muter, au 19^e siècle, en port de pêche à la sardine avec la création de conserveries dans le quartier de la Chaume. Il est aujourd'hui le premier port français de poissons nobles avec la sole, le thon et le merlu.

Les ports

La belle découverte est d'abord de longer les quais depuis le port de plaisance de Port Olona jusqu'au château de Saint-Clair et sa tour d'Arundel, le long du chenal qui débouche sur le grand large. Amarrés au quai Alain Gerbaud, quatre exemplaires du Pen Duick rappellent le regretté Eric Tabarly, décédé en 1998 suite à une chute en haute mer, alias le « dernier loup de mer », qui donna le départ du premier Vendée Globe en 1989 et qui fit des Sables son port d'attache pendant vingt ans.

Depuis le quai Georges V, la vue est féérique sur le port de plaisance Garnier, le port de pêche et le bassin à flot où accostent d'impressionnants cargos guidés par des bateaux-pilotes et, enfin, les immenses silos qui gâcheraient le paysage s'ils n'avaient été agrémentés d'une fresque géante représentant des notables et des pêcheurs des années 1920.

La Chaume

Depuis le château, il est de bon ton de poursuivre la visite en sillonnant les rues de



Origines : Olonne était un village (aujourd'hui en périphérie des Sables), où siégeait jadis l'autorité religieuse, judiciaire et seigneuriale de la région. Les Sables en dépendaient alors et prirent de l'importance au cours des siècles. En 1472 Louis XI décida d'en faire le principal port de France en fournissant des subsides pour sa création et en y installant une garnison militaire. La ville devint prospère grâce au commerce du sel, du poisson, des céréales et du vin. Deux siècles plus tard, Les Sables devinrent le premier port de pêche à la morue de France





la Chaume, un quartier plein de charme avec ses petites maisons de pêcheurs aux murs blancs et aux volets colorés. On l'appelle le « quartier romantique », plusieurs de ses rues portant des noms évocateurs, comme la rue de l'Amour, la rue du Regard ou la rue du Soupir. En débouchant sur la place Sainte-Anne, une bonne surprise attend le visiteur avec ses murs peints en trompe-l'œil représentant un bistrot ou la vie des marins et de leurs familles.

Centre-ville

Rejoindre le centre-ville depuis la Chaume demanderait un grand détour s'il n'y avait le raccourci que permet la petite navette maritime traversant le chenal sans discontinuer de 8 à 22 heures pour un prix modique d'1,10 euro par personne. On accoste directement au quartier du Passage, bordé par la majestueuse plage du Remblai. On est alors au premier rang pour bénéficier des entrées et sorties de bateaux en tous genres et, avec de la chance, un trois mats toutes voiles dehors. À l'arrière du Remblai, en bas de la rue Travoit, on découvre le quartier insolite de l'île Penotte avec ses curieuses façades abondamment décorées de mosaïques assemblées avec des coquillages.

Randonnée marine: C'est précisément sur cette plage que se déroule une activité dont les Sablais raffolent: le long-côte. Elle consiste en

un groupe de volontaires qui, sous la surveillance d'une monitrice, avance dans la mer jusqu'à la taille et longe la côte en file indienne à la limite de la vague maîtresse. On est fouetté par la mer, c'est vivifiant et revigorant!

Circuit gourmand

À quelques kilomètres au nord, l'île d'Olonne offre un paysage de marais salants à perte de vue, dont on mesure l'ampleur au sommet du clocher de l'église de Saint-Martin-de-Vertou. Cette région foisonne de petits

et grands artisanats, qui peuvent être visités par l'intermédiaire des offices de tourisme. Ils fournissent en grande partie les restaurants des environs. La conserverie La Sablaise, dont le propriétaire avait débuté en cuisinant de la soupe de poissons dans un restaurant du Remblai exporte aujourd'hui en Europe toute une variété de conserves et de pâtés d'anchois, sardines, thons ou seiches. Plus loin, Vincent Vallée, sacré champion du monde du chocolat, vous proposera une multitude de pralinés aux saveurs variées et insolites, mais aussi de la pâtisserie qui fut son premier métier. Plus loin encore, la ferme de la Goulpière vous accueillera pour héberger votre camping-car, mais elle vous vendra surtout ses produits en circuit direct, viande, fromages, mais aussi fruits, légumes et vins. Peu connus chez nous sont les vins de Vendée et, en particulier, le cépage local qu'est le chenin. Vous les découvrirez au domaine Saint-Nicolas. L'apothéose sera la visite des marais salants guidée par le saunier Yohan Paul Eveno qui vous expliquera avec enthousiasme le dur métier de la récolte du sel.

■ Gérard Blanc

Cet article a également été publié dans le quotidien *La Liberté* et dans le magazine en ligne www.jepars.ch



Nicolas Verdan
La récolte des enfants
Ed. L'Atalante, 2023,
343 pages.

Pendant la période ottomane, le sultan envoyait ses troupes sur les territoires habités par les Grecs pour y enlever les enfants. Les garçons étaient formés pour l'armée et devenaient janissaires, les filles allaient au harem. Pendant la guerre civile en Grèce, juste après la Deuxième Guerre mondiale, les enfants des partisans étaient envoyés par leurs parents dans les pays communistes (il y en eut près de trente mille) pour échapper à l'orphelinat où les rejetons des traîtres assoiffés de sang devenaient les « enfants » de la généreuse reine Frideriki, du bon côté, celui de la royauté. Sur fond de cette cueillette d'enfants Nicolas Verdan va tisser son roman. Le narrateur Evangelos Moutsouris, ancien des services secrets, doit ramener la voiture de sa fille Andromède qui vit avec son mari, médecin comme elle, à Zurich, jusqu'à Athènes. Il neige, mais tout au plaisir de conduire, il décide d'aller jusqu'à Brindisi et de passer par l'Albanie pour rejoindre la Grèce. Sur le ferry il va rencontrer le vieux Zacharias qui était enfant en 1949 et a vécu sur le mont Gramos avec les partisans. C'est l'occasion pour l'auteur de se plonger dans l'histoire grecque de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il apprend alors que sa petite-fille Zoi a disparu. Sur la piste de l'adolescente, Evangelos, fidèle à ses intuitions d'ancien enquêteur, va vivre des aventures étonnantes en Albanie et en Epire avant de retrouver la Suisse. Comme il s'agit d'un thriller, il ne faut pas en dire trop. Vous lirez donc les péripéties angoissantes

par lesquelles passe ce grand-père, en quête de l'enfant sur fond de détournement vers l'islamisme radical et de captation pédophile sur internet. L'enfance est confrontée à de nombreux prédateurs et la récolte est aisée pour ceux qui savent s'y prendre.

Nicolas Verdan rédige certes un roman noir, mais avec finesse et on y sent une nostalgie de la Grèce dont l'histoire est bien présente en filigrane et en hommage à sa mère grecque qui a vécu la guerre civile.

■ Jean-Daniel Murith



Laurence Voïta
La Gingolaise.
Jeune femme soldat
au destin singulier
Ed. Favre, 2024,
174 pages.

Laurence Voïta, après sa retraite d'enseignante, s'est lancée dans le roman policier avec succès puisqu'elle a reçu le prix du polar romand pour **Au point 1230**, en 2020. Elle a publié **Personne ne sait que tu es là** en 2022 et récemment, en 2023, **Aveuglement**.

Elle s'attaque cette fois à l'Histoire puisqu'elle a fouillé des documents de 1782, deux minces feuilles d'archives et un article paru en 1983 dans **Le Messager**, seules informations concernant le dénommé Charles Garain. Celui-ci, engagé dans un régiment suisse au service du roi d'Espagne Charles III pour reprendre l'île de Minorque aux Anglais, est tué lors du siège du Fort Saint Philippe de Mahon.

Mais on découvre, à sa mort, que ce jeune engagé était une femme dont on ne connaît

pas le prénom et que l'auteure nommera Marie Anne. Tout au long du roman, Laurence Voïta va, à partir des rares documents découverts, inventer l'histoire de cette fille qui parvient à cacher sa féminité au milieu des troupes. La Gingolaise, parce qu'elle vient de St-Gingolph a bien gardé son secret et il faut toute l'habileté de l'auteure pour imaginer, dans les blancs de l'Histoire, le parcours de cette femme déterminée, audacieuse, enthousiaste, mais aussi solitaire par nécessité, en quête de soutien et d'amitié pour tenir le coup.

Le lecteur suit aussi les multiples questionnements de l'auteure qui, dans les coulisses du récit, s'interroge constamment sur cet être étonnant pour savoir comment il... mais non c'est elle... a réussi à tromper son monde. À côté des pérégrinations de Garain entre la Suisse et l'Espagne, on suit les doutes et les hésitations de l'auteure, dans sa quête de la jeune héroïne, l'arrière-cuisine du récit.

■ Jean-Daniel Murith



Boubacar Boris Diop
Murambi, le livre
des ossements

Ed. Zulma, 2011,
269 pages.

Il y a trente ans au Rwanda avait lieu un terrible génocide qui fit près d'un million de victimes, la plupart hachées à l'arme blanche. De nombreux livres sortent cette année sur ces tragiques événements, mais l'un des plus forts, un roman basé sur les faits réels, est celui de l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop. Ecrire par devoir de mémoire, tel a été le point de départ de ce roman.

Tubatsembatsembe! Il faut les tuer tous! C'est le slogan que la radio des Mille Collines lance sur les ondes suivant les ordres du gouvernement Hutu à l'encontre des cafards Tutsis. Le roman donne la parole aux divers protagonistes de cette tragédie autant du côté des victimes comme Jessica qui échappera miraculeusement à la purge ethnique, qu'aux massacreurs comme Faustin Gasana membre de la milice des tueurs ou le terrifiant docteur Karekezi. Les anciennes puissances coloniales à la lourde responsabilité ne sont pas oubliées avec le colonel Perrin de l'armée française.

Le personnage central est Cornélius fils du docteur qui a vécu longtemps à l'étranger et revient après les événements dans son pays pour y découvrir en compagnie de son oncle, le sage Siméon, les ossements de Murambi.

Tubatsembatsembe! Il faut les tuer tous! Le livre des ossements raconte, à l'aide de ces divers témoignages l'horreur des massacres mais aussi la volonté de comprendre comment, au sein d'une même famille (métaphore de la société rwandaise) une telle haine a pu se propager. Quatre ans après les faits, un groupe d'auteurs africains est venu à Kigali pour écouter les victimes, et les auteurs fanatisés de ces massacres. Le roman né de cette rencontre devient une leçon d'histoire qui respecte les témoignages recueillis lors de ce séjour traumatisant mais reste « romanesque » parce que la subjectivité de l'auteur est présente.

Tubatsembatsembe! Il faut les tuer tous! « J'ai obéi aux ordres du bourgmestre » telle est l'excuse entendue tout au long des procès qui ont suivi et c'est cette terrifiante irresponsabilité qui ressort du côté des génocidaires. Pour les Tutsis se pose la question du pardon.

Mené comme une enquête avec des témoignages qui confrontent les bourreaux et les victimes par ailleurs voisins de longue date, ce roman est l'un des plus forts sur le génocide rwandais commis par les pères et expié par les fils.

■ Jean-Daniel Murith

Il y a septante ans, la bataille de Diên Biên Phu

Diên Biên Phu, 7 mai 1954, c'est neuf ans après le déclenchement de la guerre d'Indochine, suite à la proclamation en 1945 de la République populaire du Vietnam par Hô Chi Minh. Au terme de 57 jours de combats acharnés, la capitulation du camp retranché résonne comme un coup de tonnerre dans le monde. C'est la spectaculaire victoire du *Vietminh* révolutionnaire sur le corps expéditionnaire français. Elle met fin à la « sale guerre » et amène la signature des Accords de Genève, qui vont diviser le Vietnam en deux. Elle galvanise tous les mouvements de libération : ce n'est pas un hasard si, le 1^{er} novembre 1954, le FLN déclenche l'insurrection algérienne.

La visite du site se mérite... Il faut voyager en train de Hanoï à Sapa au Nord du pays, puis jusqu'à DBP, qui est à la frontière laotienne, 700 kilomètres, 22 heures de bus local sur une route incroyablement sinueuse : 1000 ? 2000 virages ? Paysages du Haut Tonkin stupéfiants de beauté. On comprend que le « virus de l'Indo » ait gagné tant de militaires français. Rochers karstiques dénudés, petits plateaux de rizières entre des montagnes et collines couvertes de végétation d'un vert intense. Ce fut pendant des années de lutte l'univers, invisible d'avion, du général Võ Nguyên Giáp et de ses ascétiques combattants, les *bô doi* au célèbre casque de latanier.

Parfois aussi, les pentes sont dangereusement dénudées ; elles ont provoqué des inondations catastrophiques : résultat d'une déforestation incontrôlée, de la surexploitation du sol (plantation de cultures « utiles », le caféier notamment) et de la culture sur brûlis pratiquée par les « Montagnards », appellation

globale des minorités ethniques. Une maladroite politique de vietnamisation et de spoliation de terres a provoqué en 2001 de graves émeutes au centre du pays. Il semble que la « question ethnique » ait connu depuis une inflexion positive, visant à « l'égalité dans la diversité » : notamment un plus grand respect des cultures locales non viêt, dont témoigne la fréquentation assidue par les classes d'école du magnifique Musée d'ethnographie de Hanoï. Une politique qui n'est pas entièrement désintéressée ! Les ethnies minoritaires occupent des zones frontalières à haute valeur stratégique : le mécontentement pourrait les conduire à demander leur rattachement à la Chine ou leur émigration en Thaïlande... Pour le touriste (rare au Nord-Ouest), la fréquentation des Thaïs, Hmông ou Dao offre le fascinant spectacle de marchés où éclatent les chatoyants coloris de vêtements superbement brodés.

Mais nous voici arrivés dans le site mythique de la bataille, comme je l'ai fait en 2005. Décevant à vrai dire : DBP, chef-lieu provincial, est aujourd'hui une ville moderne de 80 000 habitants en plein *boom* économique, où prolifèrent les magasins de motos. La fameuse « cuvette » du camp retranché français est plus vaste que ce qu'à quoi je m'attendais, même si, comme le notait en 1954 déjà



Photo Wikipédia

Défilé des prisonniers français après la capitulation de DBP



Robert Guillain, journaliste au *Monde*, on a l'impression d'être dans un stade dont l'ennemi occuperait les gradins... Le choix stratégique du commandement français n'était pourtant pas totalement absurde : obliger l'adversaire à sortir de ses forêts impénétrables, à combattre en rase campagne et « casser le Viet ». C'était sous-estimer sa capacité à acheminer à travers 500 kilomètres de jungle (grâce aux célèbres vélos mais surtout aux centaines de camions *Molotov* fournis par la Chine, communiste depuis 1949), une artillerie lourde et à encercler le camp. Le sort de celui-ci était désormais scellé. Malgré l'héroïsme des paras, des légionnaires, des soldats nord-africains de l'armée coloniale « française », ce ne fut plus qu'un long calvaire. Qu'en reste-t-il ? Quelques épaves de chars rouillés, le bunker du général de Castries, des tranchées et barbelés passablement « reconstitués » (pour ne pas dire truqués), le QG souterrain du général

de Castries, un intéressant musée. Et surtout d'émouvants cimetières militaires. Aujourd'hui les oiseaux chantent, les paysannes vont aux champs dans la vaste plaine rizicole fertile, où pourtant semblent errer encore les âmes des milliers de morts de ce Verdun indochinois. Que faut-il retenir de cette bataille ? Dien Bien Phu sonne le glas du colonialisme pour la France. Alors même qu'elle avait connu une humiliante défaite en 1940, perdu son prestige et sa puissance, elle s'est obstinée à vouloir conserver son Empire. En même temps, la guerre d'Indochine était devenue un enjeu de la guerre froide. Ainsi, les États-Unis soutenaient militairement et financièrement l'armée coloniale française. La guerre du Vietnam se profilait déjà à l'horizon...

■ Pierre Jeanneret

PUBLICITÉ

Espace cinéraire arborisé



Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car les souhaits des défunts et de leur famille sont toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les déposant par exemple, dans une cavure ou dans les pyramides « Dent-de-Morcles » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ». Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



AIGLE
Crématorium

Route des Meris 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02
info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

Pour saluer Duke Ellington

Qui se souvient encore de Duke Ellington? Qui l'écoute aujourd'hui ?

Qui interprète encore sa musique ? Au moment de célébrer les cinquante ans de la disparition de l'un des plus importants musiciens de l'histoire du jazz, on peut se poser ces questions.

Pianiste, compositeur, arrangeur et surtout chef d'orchestre, Edward Kennedy « Duke » Ellington est né à Washington le 29 avril 1899 et décédé à New York le 24 mai 1974.

Après de sérieuses études musicales, il joue à Washington avec des musiciens qui deviendront des membres réguliers de son premier orchestre. En 1922 il se rend à New York et croise à Harlem des pianistes qui auront une grande influence sur sa musique : Willie Smith « le Lion », Fats Waller, James.P.Johnson. Il s'entoure de musiciens qui vont contribuer à forger le style de son orchestre. Dès 1927, il joue régulièrement au Cotton Club avec un groupement de dix musiciens. Il acquiert rapidement une grande notoriété. En 1933 déjà, il effectue une tournée en Europe qui remporte un grand succès. Il engage des musiciens qui deviendront des piliers de l'orchestre et qui resteront avec lui de très nombreuses années avec parfois des aller-retour : Harry Carney,

Johnny Hodges, Ben Webster, Cootie Williams, Paul Gonsalves, Sam Woodyard pour n'en citer que quelques-uns. Son grand orchestre, qu'il ne dissoudra jamais, comprendra en général quatre/cinq trompettes, quatre/cinq anches, trois trombones plus la section rythmique, piano, basse, batterie. Comme l'a écrit le critique français Hugues Panassié, Duke Ellington « était surtout fait pour exprimer ses idées par le truchement de tout un orchestre. Il a su choisir des musiciens dont la personnalité s'accordait avec la sienne qui étaient capables non seulement d'exécuter ses orchestrations de façon idéale mais encore d'improviser des solos s'adaptant parfaitement au caractère de ces orchestrations. » Car le Duke est un compositeur prolifique et un arrangeur génial. Ces compositions swinguantes conviennent aussi bien pour la danse que pour des concerts dans des salles prestigieuses. Parmi les plus connues citons : Take the A train, Sophisticated Lady, Caravan, Satin Doll, It Don't Mean a Thing, Perdido, Rockin in Rhythm, Solitude. Elles ont souvent été écrites à l'intention d'un soliste en particulier qui lui a donné sa touche personnelle. Duke Ellington a aussi écrit de la musique de film (Anatomy of a Murder),



Duke Ellington avec son big band en 1963

Photo Wikipédia

de nombreuses suites rendant hommage à la place du peuple noir (Black Brown and Beige). À la fin de sa vie, il a donné plusieurs concerts de musique sacrée. En matière de musique Duke n'aimait pas les étiquettes: « nous jouons de la musique populaire, une musique d'origine africaine qui s'est épanouie en milieu américain ».

À partir des années 1960, il entreprendra de nombreuses tournées sur les cinq continents à un rythme épuisant. Ainsi lorsqu'il s'arrête à Lausanne le 15 novembre 1969, l'orchestre débarque du Trans Europe Express à midi en provenance de Venise où il a joué la veille au soir. À 15 heures les musiciens sont sur la scène du Théâtre de Beaulieu. Un rêve éveillé: l'orchestre de Jazz le plus

fameux avec ses solistes prestigieux, impeccables dans leur costume noir et blanc, sous la direction enjouée du Duke! À 17h30 tout le monde

embarque dans un bus, direction Genève pour un nouveau concert à 20h30, puis le lendemain ce sera Paris pour deux concerts et ainsi de suite jusqu'au retour aux USA à la fin novembre. Pas facile la vie de musiciens dont plusieurs sont déjà sexagénaires!

La musique du Duke survivra longtemps à son créateur grâce aux nombreux enregistrements qui sont encore aujourd'hui largement diffusés et disponibles. Les maisons de disques ont encore dans les tiroirs de nombreuses heures de musique inédites. Car le Duke était un grand travailleur, dormant peu, composant beaucoup et testant en permanence la musique fraîchement composée avec des solistes qui l'inspiraient et avec lesquels il interagissait.

Le Duke a aussi enregistré avec des géants du Jazz comme Louis Armstrong ou Ella Fitzgerald. Il n'a pas non plus hésité à travailler en trio avec des musiciens « modernes » dont Charles Mingus, Max Roach ou John Coltrane.

Enfin il a participé à une expérience restée, je crois, unique: l'enregistrement d'un disque réunissant les deux plus fameux Big Bands de l'histoire du Jazz, le sien et celui de Count Basie jouant ensemble. Le disque est régulièrement réédité.

Aujourd'hui il existe encore un « Duke Ellington Orchestra » qui joue le répertoire de son créateur mais qui ne se produit guère en dehors des USA.

En revanche, dans le monde entier, il ne se passe certainement pas un jour sans que des artistes interprètent l'une ou l'autre de ses compositions.

« Love You Madly » Duke!

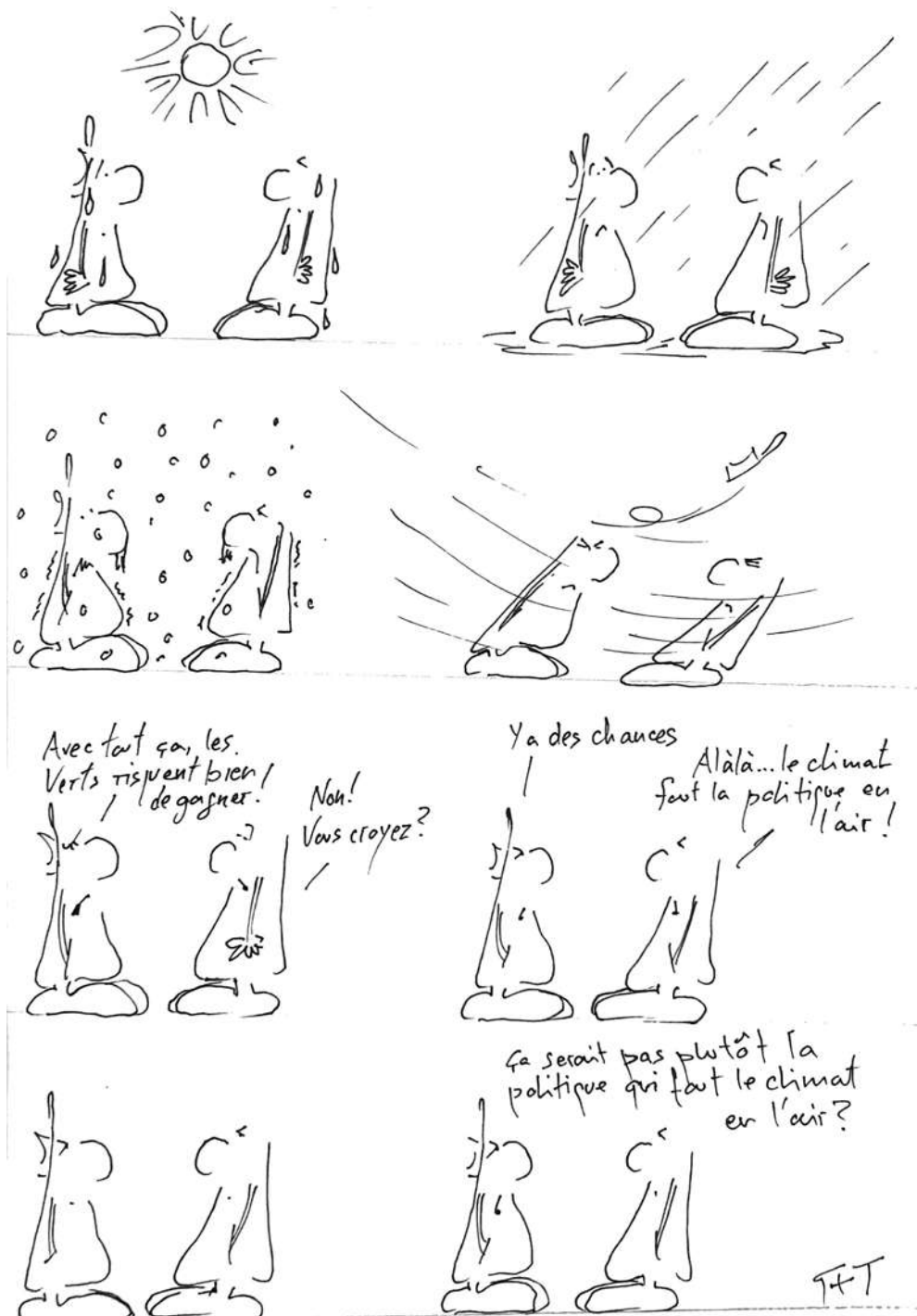
■ Michel Guenot



PUBLICITÉ

« ALLO LA TERRE »

« Allo la Terre ». Les Grands-parents pour le climat et le Courrier de l'AVIVO vous proposent un nouveau dessin humoristique de Jean-Pierre Gos.



Nous poursuivons notre collaboration avec *Les Grands-parents pour le climat* qui fête cette année ses dix ans d'existence.

Dans ce numéro Jean-Yves Pidoux présente l'association. Nous leur donnerons encore la parole dans les deux numéros suivants.

- La rédaction

Grands-parents pour le climat

Une association sœur

« Nous, Grands-parents pour le climat, nous engageons pour le maintien de conditions de vie durables sur terre. Solidaires avec les jeunes générations, assumant notre responsabilité, riches de nos expériences et conscient·es de nos limites, nous plaçons le dialogue et la coopération intergénérationnels au centre de nos préoccupations. Nous initions et soutenons des projets favorisant des comportements et modes de vie préservant l'écosystème TERRE ». Ainsi est formulée la « raison d'être » des Grands-parents pour le climat, qui fêtent leurs dix ans en 2024. Une jeune association forte de 2300 têtes chenu·es : autant de membres qui prennent au sérieux l'adage selon lequel les générations futures nous prêteront le monde qui sera le leur.

Les Grands-parents pour le climat veulent le rendre à leurs petits-enfants dans un meilleur état qu'ils l'ont eux-mêmes reçu des générations précédentes. Ils appartiennent à une génération – les fameux « boomers » – qui, sous nos latitudes, a profité de la négligence qui a caractérisé l'économie extractive typique de la société industrielle. Il est temps d'affronter et de réparer les dommages qui résultent de cette exploitation. Cela suppose des actions de proximité autant que des mesures à l'échelle internationale.

L'association compte huit groupes régionaux en Romandie et sept en Suisse alémanique. Elle a formé un groupe politique, qui prend position sur les objets soumis au vote des citoyennes et citoyens. Elle est aussi dotée d'une commission

scientifique qui diffuse des informations sur les changements liés au climat. Cette Commission scientifique comprend dix membres de disciplines différentes : climatologie, bien sûr, mais aussi chimie (avec un prix Nobel!), physique, biologie, médecine, architecture, sociologie, droit et économie, ce qui permet de construire et de partager une vision interdisciplinaire.

Convaincus de la nécessité d'agir de concert avec nos enfants et nos petits-enfants, les Grands-parents ont conçu des projets visant à favoriser la prise de conscience et à encourager des pratiques sobres, solidaires et plaisantes. Les actions se concrétisent dans des domaines comme l'alimentation durable, l'informatique éthique et la sobriété choisie. Ainsi de la communication autour du « jour du dépassement », qui est le jour auquel les pays ont consommé les ressources que la planète peut renouveler. En Suisse, ce jour tombe en mai – ce qui signifie que le pays consomme plus de deux fois ce qui serait supportable, pour ce qui est des ressources à sa disposition. D'autres pays consomment moins que leur disponible – les pays pauvres, sans surprise. Et certains sont encore plus voraces que la Suisse : le jour du dépassement des USA tombe en février déjà...

Une caractéristique des Grands-parents pour le climat doit aussi être vécue au sein de l'AVIVO : ses membres sont âgés. Du fait de leur propre fragilité et du soin qu'ils prennent de leurs proches, leur capacité de travail est soumise à des fluctuations inévitables. Bâti, en tant que seniors, des ponts intergénérationnels, tant dans le domaine social qu'environnemental, c'est donc un atout, mais aussi un talon d'Achille. Raison de plus pour échanger entre l'AVIVO et les Grands-parents pour le climat.

Vous trouverez plus d'information à leur sujet sur leur site : www.gpclimat.ch/fr/.

- Jean-Yves Pidoux
président du comité national des
Grands-parents pour le climat

Fernando Grignola (1932-2022)

La sonata senza nome, La sonate sans nom – La pagina incantata, La page enchantée

Les voix enfouies du passé comme véritable richesse

Fernando Grignola célèbre dans sa poésie le monde où il est né et où il passe sa vie. Il écrit en italien mais surtout en dialecte et livre une poésie vernaculaire qui résiste aux transformations du monde moderne. Quand Grignola commence à publier, le canton du Tessin dont il est originaire est en train de vivre un grand changement. Toute sa poésie n'aura de cesse de se refuser à célébrer l'innovation et le progrès de la modernisation, synonyme pour lui de dévastation de l'authenticité du monde. Grignola répond par des vers puissants qui vont à contre-courant du récit de la modernisation auquel nous sommes habitués. À l'intention convenue d'émouvoir notre combat contre l'ancien monde en nous détournant de ce qu'il y avait de plus précieux à l'esprit de la pauvreté d'autrefois, son intention se mêle à la volonté de dénoncer une autre pauvreté cachée, liée aux conditions de travail en usine, à l'immigration massive ou encore à des salaires trop bas, voire aux formes d'oppression du monde moderne, proche de l'indigence d'une société hyper individualiste qui ne sait plus être solidaire d'un véritable pouvoir commun qui s'amasse dans le partage.

Sa poésie prend sans cesse pour thème la pauvreté du monde rural. L'œuvre très riche de Fernando Grignola recouvre une sensibilité forte aux problèmes sociaux, à la condition modeste des petites gens du monde ouvrier et paysan, en un temps où les âpres montagnes du Tessin ne pouvaient assurer la subsistance à tout le monde, comme le relate Plinio Martini dans son livre *Le Fond du sac*, paru en 1977. Ses personnages appartiennent à la catégorie des pauvres et des vaincus, comme l'émigrant du Sud venu en Suisse chercher du travail. Cependant Grignola se distance du nouveau mode de vie et exprime à travers sa poésie sa solidarité avec les puissances du passé, incarné par la figure des vieux mis en marge par les nouvelles générations. Il écrit contre la présomption d'une humanité qui se croit toute-puissante. Comme l'écrit Flavio Medici dans une brillante préface à la publication de ses poèmes, traduit par Christian Viredaz, dans *Toute la vie*, Grignola ne néglige pas le bien-être apporté par la société de consommation et qui affranchit de la misère d'antan et des privations du monde paysan, mais il aime aussi célébrer le rythme lent des saisons, des activités humaines artisanales, d'une civilisation faite de solidarité et de chaleur humaines. Chez Fernando Grignola, la poésie a pour tâche de ramener à la conscience ce que nous avons perdu de vue, ce dont nous nous sommes détournés en feignant d'ignorer que notre pauvreté est une richesse et notre fragilité une force, une gratification. Plutôt que de se projeter dans un monde nouveau, Grignola aime se remémorer affectueusement le monde ancien, cramponné à la vie et au monde nourricier de *La mamm granda da tücc* (notre grand-mère à tous). La nostalgie du monde perdu n'est pas une fin en soi, note Medici, mais une condition indispensable pour une renaissance morale, afin peut-être de nous donner envie de renouer avec une humble modestie complice des formes passées.

■ Patrick Ernst



Fernando Grignola, *La sonata senza nome*, Traduit de l'italien par Christian Viredaz, Éditions d'en bas, Lausanne, 2024, 221 pages. Édition trilingue, en italien, en dialecte d'Agno, petite ville du Tessin au bord du lac de Lugano, et en français. Cette édition trilingue révèle ce lien étroit avec l'Homme mais aussi avec la nature et le monde ouvrier vécu de l'intérieur. Ce recueil est aussi un reflet des transformations de la société dans le passage du monde rural au béton des villes.



Fernando Grignola, *Toute la vie*, poème 1957-2016, traduit de l'italien par Christian Viredaz, avec une magnifique préface de Flavio Medici, Éditions de la revue Conférence, 2023, 292 pages. La poésie de Fernando Grignola relate la sédimentation de plus en plus impérieuse d'une intimité où retrouver les grandes questions de l'existence pour s'abriter des tensions de la standardisation du monde.

Aveugles, toutes ces litanies

Aveugles, toutes ces litanies
sur ce “bon vieux temps” qui n’a jamais été,
brasier de fausse nostalgie:
soccoli et boccalini, foulards autour du cou,
l’écume du lait à peine trait,
bonheur des gens qui travaillaient aux champs
béats, contents, guitares boules et mandolines
rimant à la perfection avec le salami de la région
et les formaggi.

Le monde te saute à la figure depuis les
moniteurs
de l’informatique, gare à toi si tu ne bouges pas!

Invasion du nord du sud de l’est,
on est des étrangers sans racines.

Orb tütt ur caragnà

Orb tütt ur caragnà
sü “quii bei témp” che a gh’è mai stai,
brasée da falsa nustalgía:
zòcur e bocalin, fulár ar còll,
ra scüma dar làcc ‘pena mongiüt,
felicità dra gént ch’a lavorava ‘n di lögh
beata e cuntenta, i ghitár i bòcc e i mandulin
tütt bén in rima cu’r salám nustrán e i furmagin.

Ur múnd ar salta innánz süi mòntor
dr’informatica e guai a fermàss!

Invasión da nord da sud da est,
sem furastée senza radís.

Orbo tutto il piagnucolare

Orbo tutto il piagnucolare / su “quei bei tempi” che non ci sono mai stati, / braciere di false nostalgie:
/ zoccole e boccalini, foulards al collo, / la schiuma del latte appena munto, / felicità della gente che
lavorava nei poderi / beata e contenta, le chitarre le bocce e i mandolini / tutto bene in rima con il
salame nostrano e i formaggini. // Il mondo balza in avanti sui monitors / dell’informatica e guai a
fermarsi! // Invasione da nord da sud da est, / siamo forestieri senza radici.

Le voyage impossible

Vacances
folle envie de voyager au loin,
de courir le monde
bien loin de ton clocher
comme les hirondelles, de l’autre côté de la mer.

Le voyage impossible
c’est celui pour s’éloigner
de ces fantômes au fond de toi.

Ur viàcc impussibil

Vacánz
brama da viaggià luntán,
‘ndà via pa’r múnd
distánt dar campanin
cumè rúndol da là dar már.

Ur viàcc impussibil
l’è quèll da sluntanàss
dai fantasma denta da ti.

Il viaggio impossibile

Vacanze / brama di viaggiare lontano, / andar via per il mondo / distante dal campanile / come rondini
di là dal mare. // Il viaggio impossibile / è quello di allontanarsi / dai fantasmi dentro di te.

JEU CONCOURS

MOT CACHÉ

E	E	E	E	R	I	A	L	A	S	D	V	E	N	N
O	R	G	I	E	E	S	I	T	U	A	T	I	O	N
E	N	I	R	T	T	T	N	A	L	U	M	I	T	S
X	O	L	A	E	S	O	U	R	D	P	T	T	A	E
A	I	B	O	N	V	I	P	E	R	A	R	B	R	P
C	S	O	O	U	E	I	M	O	N	O	C	E	O	I
T	I	I	H	P	P	T	P	O	P	I	D	R	S	C
R	V	V	U	C	P	O	R	S	R	E	T	S	E	N
A	E	O	I	R	S	C	L	A	V	P	E	A	T	I
A	R	S	O	L	A	I	O	A	P	M	M	O	P	R
G	E	J	U	P	T	F	N	O	I	E	U	O	A	P
I	E	U	T	M	F	C	U	T	N	C	N	S	C	E
T	N	U	G	E	E	R	C	U	H	V	O	I	E	S
E	R	D	R	A	V	I	E	E	G	N	O	S	P	E
E	R	T	U	U	V	T	C	O	N	T	E	S	T	E

Liste des mots :

Agité	Pourvu
Aptes	Principe
Avion	Projet
Capture	Propos
Choix	Raton
Civil	Redevance
Compromis	Résumé
Contesté	Retenu
Économie	Révision
Épine	Salaire
Étude	Situation
Exact	Social
Groupe	Songe
Indu	Sourd
Loup	Sport
Menuet	Stimulant
Musée	Touche
Nation	Trop
Obligé	Vague
Offert	Verge
Orgie	Victimes
Partenaire	Vite
Patin	Voies
Popote	

Indication pour le mot à trouver : Découper en morceaux, en sept lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 juillet 2024.

Réponse du N° 02/2024 : CAPELAN.

Les gagnants sont : Gérald Déglise à Romanel-sur-Lausanne, Denise Johner à Lavey-Village, Alodie Moullet à Penthalaz, Sylvia Ravay à Lausanne et Laurette Robert à Clarens.